VOLUME VI. WINNIPEG, MARDI, 18 FEVRIER 1919 NUMERO 46

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis $2.00
Union Postale $2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publ[ié p]ar la WEST CANADA P[UB.] CO. LTD. 619 Ave McM[ill]mot Téléphones G[arry] 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

SUSCEPTIBILITE ET EXCITABILITE

Tout n'est pas rose, à la Conférence de la Paix. On pouvait s'y attendre, tant d'intérêts divergents devant venir en conflit. Il est certaines frictions qu'on avait le droit d'espérer ne point voir surgir. Du nombre sera certainement le mode de répartition des mandats à la Conférence. Maintes dépêches, — et l'on sait que nos agences de presse font toujours écho à un mot d'ordre, — nous ont ces jours derniers parlé du mécontentement général de la presse française et de sa critique des actes de la Conférence de la paix. Excitabilité naturelle aux Français, notaient les dépêches; rien de plus; ce nuage aura tôt fait de disparaître.

Point de fumée sans feu, dit le dicton. Et le courrier qui arrive de Paris n'est pas pour le faire mentir. La presse française est mécontente; elle s'indigne et proteste énergiquement.

Il s'agit de la répartition des mandats à la Conférence. Les Français sont excitables et ont le tempérament vif. Admettons... bien que ce ne soit que partiellement vrai. Mais tout excitables et vifs qu'ils soient, on admettra qu'ils n'ont certainement pas tout à fait tort de se sentir piqués au vif et de protester. Il est bon d'être conciliant et de consentir des sacrifices pour le plus grand bien de l'humanité, mais il n'est jamais permis d'être les dindons de la farce. Et vraiment ne s'efforce-t-on pas de faire jouer ce rôle aux Français à la Conférence? C'est du moins ce qui s'infère de cette brève, mais vigoureuse protestation de la *Croix*, de Paris, intitulée "La répartition des mandats à la Conférence".

"*Voici quelques tableaux qui se passent de commentaires:*

"5 *délégués: Etats-Unis d'Amérique, Empire britannique, France, Italie, Japon.*

"3 *délégués: Belgique, Brésil, Serbie.*

"2 *délégués: Canada, Australie, Afrique du Sud, Arabie, Indes (y compris les Etats indigènes), Chine, Grèce, Pologne, Portugal, Roumanie, République tchéco-slovaque, Siam.*

"1 *délégué: Nouvelle-Zélande, Cuba, Guatemala, Haïti, Honduras, Liberia, Nicaragua, Panama, Monténégro.*

"*Les voix devraient être en proportion des pertes: Mais elles sont comme suit:*

Empire britannique	658,706 *morts*	6 *voix*
Amérique (1)	60,000 *morts*	9 *voix*
Japon	1,000 *morts*	1 *voix*
Italie	500,000 *morts*	1 *voix*
France	1,385,300 *morts*	1 *voix*

QUELQUES REMARQUES:

"1o—*Tandis que la France a cinq délégués, l'Amérique (du Nord et du Sud) en a seize, et la Grande-Bretagne (avec les Dominions), quatorze. Pourquoi notre empire colonial, qui a participé à la lutte, n'a-t-il aucun représentant?*

"2o—*Chaque délégation, quel que soit le nombre de ses membres, n'a qu'une voix. De sorte que la France qui, à elle seule, a plus de morts que tous les alliés ensemble, n'aura qu'une voix, pas plus que le Liberia, alors que la Grande-Bretagne en aura six, en comptant les voix de ses différentes colonies, et l'Amérique neuf voix en faisant entrer en ligne de compte les différents Etats représentés. C'est injuste. Nous protestons au nom de nos morts.*"

Qui, en saine justice, osera soutenir que les Français n'ont pas raison?

(1) "Amérique" comprend l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud.

PROGRAMMES SCOLAIRES

Nos programmes scolaires n'ont pas de bon sens, à force d'être surchargés; il y a des années et des années qu'on le proclame aux conventions de maîtres et maîtresses d'écoles. Il y a bien trois ans qu'un comité spécial a été nommé par le Département de l'instruction publique, pour voir à simplifier, et rien n'aboutit. Entre temps nos enfants perdent leur temps en l'émiettant sur vingt sujets divers. Ils le consacreraient avec plus de profit à trois ou quatre sujets fondamentaux.

Afin d'adapter le programme aux désirs de tous ceux qui annuellement croient avoir découvert du nouveau en éducation, on a ajouté, toujours et toujours, sans trop se demander si les enfants pourront s'assimiler pareille abondance. Tel qu'il est, le programme conviendrait peut-être aux universitaires; on oublie qu'il est fait pour des enfants.

Le mal avait envahi la province de Québec, moins disposée pourtant à prendre des vessies pour le soleil. Le Conseil de l'Instruction publique, composé des sommités intellectuelles de la province, a choisi des hommes spécialisés dans l'enseignement pour faire une étude du programme scolaire en vue de le simplifier. Ce Comité, après une étude longue et approfondie, vient de faire rapport. Ce rapport est motivé; nous y reviendrons. Dès aujourd'hui disons qu'il frappe au coeur du mal.

Le mal consiste à vouloir faire des universitaires de bambins de huit, dix et douze ans. Le progrès des enfants ne se juge pas au nombre de livres qu'ils portent sous le bras, mais à la quantité de connaissances solidement acquises.

Le premier principe, très raisonnable, posé à la base de la réforme suggérée par le Comité de Québec est celui-ci:

"*Séparer nettement l'école primaire élémentaire de toute école spécialisée.*"

L'école primaire doit donner "*les notions fondamentales des connaissances indispensables à chaque homme.*"

"*Vouloir faire, à l'école primaire, d'un enfant un homme complet, tel qu'il devra être plus tard, est un travail voué à l'insuccès parce qu'il ne tient compte ni des exigences ni des lois de la nature... Le meilleur moyen de préparer un homme à la vie qu'il devra mener à 20 ou 25 ans, n'est pas de lui donner dès l'enfance ce qui appartient à l'âge adulte, mais c'est de le faire ce qu'il doit être à 7, 10 ou 13 ans.*"

Voilà qui est clair et ce qu'on a oublié, au Manitoba, d'une manière déplorable.

Et la conclusion? La voici; elle est raisonnable.

"*Eliminer du programme tout ce qui est d'un caractère scientifique et tout ce qui spécialise.*"

L'école primaire deviendra l'école des éléments:

"*Comme elle est destinée à tous les enfants, son programme ne tiendra pas compte des carrières que chacun pourra embrasser plus tard.*"

C'est revenir au programme connu des devanciers de langue anglaise, sous le nom de programme des trois "R": *Reading, writing, arithmetic.*

On l'a trouvé trop simple, on y a ajouté indéfiniment jusqu'au degré de surcharge qu'il a maintenant. Nos devanciers n'étaient pas si bornés que leurs successeurs ont voulu le faire croire; le bons sens était de leur côté.

Même en notre siècle de prétendu progrès, le bon sens est encore une chose fort appréciable, en éducation comme ailleurs.

Que sert à un enfant d'avoir un vernis de connaissance de mille et une choses, s'il ne sait pas lire convenablement et écrire correctement. Après six mois d'école il aura oublié une foule de niaiseries qui ont pris la place des trois choses élémentaires qui sont la lecture, l'écriture et l'arithmétique, et il ne saura pas ces dernières. En un mot mettons une base avant d'aller plus haut, et ne croyons pas trop facilement aux petits prodiges de 10 ans. Sacrifions l'étendue à la solidité.

Si notre article n'était pas déjà assez long, nous citerions ici, à l'appui de la réforme proposée par Québec, les paroles d'un Monsieur Malloy, inspecteur d'écoles dans York-Nord, Ontario. Il blâme ces grandes écoles de campagne, comme sont nos écoles consolidées, et dit que le programme qu'on suit est un des agents les plus actifs du dépeuplement des campagnes, pour encombrer les villes, ce qui est déjà un mal qui frise le désastre national.

L'Univers, de Paris, numéro de novembre 1918, remarque la même chose pour la France. Là-bas, comme ici, ils ont le maître d'école qui s'appelle l'Etat. Il est fort prétentieux, le monsieur, mais pas toujours aussi compétent qu'il voudrait le faire croire aux naïfs.

Allons-nous faire perdre le temps à deux ou trois générations scolaires avant de profiter de l'expérience faite ailleurs, et concluante contre le système actuel de surcharge des programmes. Quand on aura réussi à simplifier, il faudra ensuite diversifier, car les besoins des villes et des campagnes ne sont pas les mêmes.

On expérimente sur les enfants; c'est à leur détriment, et la bourse des parents ne s'en porte pas mieux; au contraire, ça coûte cher et on n'en a pas pour son argent.

UN POINT FAIBLE

Madame la directrice de la Page Féminine du *Patriote de l'Ouest* attire l'attention du groupe français de la Saskatchewan sur un point faible; sous la manchette "Votre Village", elle écrit:

"*Votre village se pique d'être un centre franco-canadien. Il fête la* Saint-Jean-Baptiste *et, ce jour-là, toutes les oreilles sont rabattues de tirades patriotiques enflammées. Il a eu sa* Journée des Ecoles. *Il se flatte même de posséder un cercle de l'A. C. F. C.*

Le voyageur d' "en bas" débarque là tout joyeux, croyant trouver un délicieux îlot du vieux Québec transporté tout vif au milieu de nos prairies.

Un modeste édifice se dresse non loin de la gare. "Post Office"! lit-il sur la façade. Il cherche l'inscription française, un tout petit bout d'inscription française au moins! Rien. C'est une exception, une malheureuse négligence, pense-t-il, pour raffermir son enthousiasme qui chancelle. Et vite, il détourne ses regards...

De grosses lettres lui sautent aux yeux: "J. B. Dubuc & Sons, General Merchants... Royal Drug Store... Jean Lafleur". *Hélas! Hélas!...*

Le restaurant, l'agence des machines agricoles et celle des automobiles, le bureau du médecin, celui de l'avocat, tout y passe et tout est en anglais!

Sur la rue, dans les édifices publics, entre eux, des Franco-Canadiens — surtout des jeunes — parlent l'anglais.

Il pénètre dans quelques intérieurs: les murs sont ornés de calendriers où, sous des noms à l'allure bien française, s'étalent des inscriptions exclusivement anglaises. On cause. Incidemment, il apprend qu'au conseil de ville les délibérations et les procès verbaux ne se font qu'en anglais; ou bien il entendra dire que l'arrondissement scolaire voisin, presque entièrement français, est régi par une commission aux deux tiers anglaise.

Et c'est cela un centre franco-canadien!!"

Madame la Directrice a mille fois raison. Elle ne nomme pas le village, mais nous pourrions mettre d'ici le doigt sur le coupable. Il a trop bien fait sur d'autres terrains et il promet trop pour l'avenir, pour ne pas voir au plus tôt à corriger un travers qui n'est pas à son avantage, pas plus qu'à l'avantage du groupe français de l'Ouest.

Et nous du Manitoba, n'avons-nous pas une réaction à faire en certains endroits. Nous n'aimerions pas trop à faire le *mea culpa* sur la poitrine des autres, car il y a place sur la nôtre.

C'est un point faible...

Et quand on a un point faible on y met un emplâtre.

Si le sentiment patriotique n'est pas assez fort chez quelques-uns pour faire disparaître le point faible, on n'a qu'à leur appliquer l'emplâtre de l'intérêt; il colle à tout coup, et ne rate jamais son effet.

Si vous en doutez, essayez.

A DIX PAGES

Souventes fois nos amis nous ont demandé de publier la *Liberté* à dix pages et de consacrer plus d'espace à certaines rubriques. La guerre qui faisait rage et dont nul ne voyait venir la fin; la conscription qui rendait de plus en plus rare et dispendieuse la main d'oeuvre, le coût croissant par bonds fantastiques de tout ce qui entre dans la fabrication d'un journal, nous l'interdisaient et ne nous permettaient point de faire subir à notre journal une transformation que nous désirions autant que nos amis. La guerre est finie et la paix bien-aimée nous revient. Il est vrai que la main d'oeuvre est toujours aussi chère et que le prix du papier ne subit point de baisse, mais l'horizon s'est éclairci et nous pouvons tendre notre voile avec plus d'espoir. Tout ne saurait aller qu'en s'améliorant. Et voilà pourquoi nous avons le plaisir d'annoncer à nos amis que, tout prochainement la *Liberté* sera publiée à dix pages. Nous garderons toutes nos rubriques actuelles; Quelques-unes demeureront ce qu'elles sont aujourd'hui; d'autres seront développées, améliorées. De ce nombre sera certes notre page agricole. Dès que la *Liberté* aura ses dix pages, nous consacrerons une pleine page, sept colonnes entières, aux choses de la ferme. Nous ajouterons aux rubriques actuelles une chronique au jour le jour des événements, une lettre de France, une lettre parlementaire, d'Ottawa.

Si de nos amis veulent nous faire des suggestions, nous serons heureux de recevoir leurs conseils et d'en tirer tout le profit possible. Ce que nous voulons, c'est un journal qui réponde autant que faire se peut, aux besoins et goûts de la population française du Manitoba.

Le Général Pau, chef de la délégation française aux Colonies anglaises, arrivera à Winnipeg, vendredi matin le 21 courant. Au programme assez chargé du Général pendant ses deux journées de séjour à Winnipeg se trouve une visite à la Ville de Saint-Boniface.

Cette visite aura lieu vers les 4 heures de l'après-midi du samedi, le 21, au Collège. Le maire Béliveau lira une adresse au nom de Saint-Boniface et de la population française du Manitoba. Il y aura en plus un programme musical. Les centres français recevront par téléphone les renseignements précis, sous peu.

SIR WILFRID LAURIER EST MORT

Ottawa, 17. — Sir Wilfrid Laurier, chef du parti libéral, ancien premier ministre du Canada, atteint de paralysie depuis dimanche matin, est mort cet après-midi à 2 h. 50.

Depuis minuit ses médecins avaient perdu tout espoir. A six heures ce matin, on apprit qu'il avait perdu la parole, et à 7 h. 30 un autre bulletin annonça au public que la fin était proche.

Ottawa, 17. — L'état de Sir Wilfrid Laurier est très critique, a déclaré ce matin, à quatre heures et demie, l'infirmière qui est à son chevet.

Ottawa, 17. — A trois heures, ce matin, le docteur Chevrier, médecin de Sir Wilfrid Laurier, a fait la déclaration suivante:

"Un peu après minuit, Sir Wilfrid Laurier a eu une rechute, une autre hémorrhagie cérébrale se produisant. Sa situation s'empira immédiatement. Je consultai le docteur Valin à 1.30. Le cas semble sans espoir et Sir Wilfrid Laurier décline lentement. C'est le côté gauche qui est atteint. Jusqu'à minuit l'état du malade était très satisfaisant. Jusqu'à il y a quelques instants, il avait sa connaissance, pouvait entendre et répondre aux questions qu'on lui faisait. Il est maintenant pratiquement inconscient.

Ottawa, 16. — Sir Wilfrid Laurier a été frappé de paralysie ce matin, et son état paraît très critique.

L'attaque se produisit un peu après onze heures de l'avant-midi. Sir Wilfrid était à se vêtir pour se rendre à l'église; tout à coup il s'évanouit et s'affaissa sur le plancher. Une servante qui se trouvait dans la pièce voisine se hâta de venir à son secours et de donner l'alarme. Sir Wilfrid fut porté dans son lit et peu de temps après son médecin, le docteur Chevrier, était à ses côtés.

Deux heures plus tard, Sir Wilfrid commença à se remettre de cette attaque et peu à peu regagna l'usage de la parole.

On nie énergiquement que Sir Wilfrid ait eu une attaque de paralysie dans la journée de samedi. Il avait assisté au dîner du *Canadian Club* et l'après-midi avait travaillé jusqu'à cinq heures à ses bureaux au Museum. Il se sentait si bien portant qu'il revint chez lui en tramway au lieu de se servir de son auto. Il est cependant indéniable que l'effort des dernières semaines l'avait beaucoup fatigué. Il avait donné audience à des centaines de partisans. Il s'était imposé un lourd travail pour être prêt pour l'ouverture du prochain parlement.

La maladie de Sir Wilfrid Laurier est ici l'occasion d'universels regrets.

MGR L'ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau est parti hier matin pour l'Est. Au cours de ce voyage il présidera l'une des conférences de l'*Action française* au Monument National de Montréal, à laquelle le R. P. Louis Lalande, S.J., parlera de "La Supériorité de Race." Mgr Béliveau prononcera une allocution.

CHEZ LES FORESTIERS CATHOLIQUES

La partie de cartes de jeudi dernier a été un succès. Il y a plus de joueurs et d'entrain que jamais. Les prix furent gagnés comme suit: Dames, Mlle Eva Trudeau, 19 parties; Messieurs, E. Morier, 17 parties. M. O. Bellavance fut l'heureux gagnant de la rafle.

LE COIN DES DAMES

La Page des Dames est heureuse, une fois de plus, d'offrir à ses lectrices le texte d'une fort jolie conférence donnée lundi le 10 courant, dans l'intimité d'une réunion mensuelle aux Demoiselles Catholiques de Langue Française, par Mme Henri Royal. Les initiées auront vite reconnu dans cette plume aussi gracieuse que sensée notre sympathique *Gertrude*. Nous n'avons pas à critiquer... Nous dirons cependant que cette charmante causerie avait un défaut, un seul: celui d'être trop courte. Jugez vous-mêmes.

J. des E.

Ma Révérende Soeur Directrice,

Mesdemoiselles,

Je voudrais esquisser, ce soir, sans oser toutefois me flatter de réussir, le portrait et le rôle de la famille.

Son portrait. — *La jeune fille qui est bonne est toujours belle, car, si elle n'est pas douée d'un joli minois, elle attire, quand même, par le charme de sa jeunesse, de sa fraicheur et de son innocence. On oublie toujours que la nature a été avare de ses dons, quand on constate l'amabilité de certaines personnes. Une jeune fille n'a donc pas besoin de fard et de poudre pour plaire. Dans son intérêt même, elle devrait penser aux tristes résultats de ce maquillage insensé qui se fait tant de nos jours. La poudrée aura à peine trente ans, que sa peau sera ridée et aura l'apparence d'une vieille pomme oubliée sur une tablette, et aucun remède ou massage ne pourra rendre à son teint sa fraicheur première.*

Son rôle. — *Qu'il est beau, le rôle de la jeune fille au foyer! Qu'il est fort! Qu'il est puissant! En effet, rien ne contribue plus à rendre la vie de famille heureuse que la présence de la jeune fille qui met une note riante à tout ce qu'elle touche, qui entretient la joie avec son fin babil et sa gaieté entrainante. Son sourire vaut un rayon de soleil, et on se sent rajeunir près de cette jeunesse si vive, si confiante. Il semble que sa présence porte aussi bonheur en éloignant les nuages qui menacent souvent le foyer. Elle est une source de consolations pour le père fatigué des luttes de la journée et rendu impatient par les difficiles problèmes de l'existence.*

La mère a besoin de sa tendresse, et c'est une consolation d'avoir près d'elle ce dévouement mêlé de vénération. Il est si doux de travailler en compagnie d'une aimable et docile enfant.

Mais c'est surtout dans les rapports quotidiens avec ses frères que la jeune fille exerce un apostolat véritable. Voyez-vous ces chers garçons sont tous les mêmes: ils aiment à s'amuser et ne reçoivent pas de bonne grâce les observations des parents. C'est donc à la grande soeur d'atténuer leurs petites sottises, de gagner, par la sympathie et les bons soins, la confiance de ces jeunes étourdis, qui ont pourtant du coeur, mais dont le cerveau est rempli de visions d'indépendance. Elle saura sacrifier un peu de son temps pour amuser le jeune frère en le faisant chanter, même des refrains à la mode, ou en lui jouant des airs favoris, ou bien elle réclamera sa protection pour une promenade ou une veillée d'amis.

La jeune fille qui oublie ses goûts personnels pour faire du bien à ceux qui lui sont chers, sera plus tard une femme selon le coeur de Dieu. Ce n'est pas en vain, mesdemoiselles, que l'on vous appelle des anges, car les anges du ciel ont toujours emporté de la joie sur la terre, et vous, au sein de la famille, vous entretenez le bonheur.

Maintenant, pour que la jeune fille remplisse bien son rôle au foyer paternel, il lui faut un coeur content, et pour être heureuse il lui est nécessaire d'avoir de l'occupation. Bien employer son temps, c'est occuper ses loisirs par de bonnes lectures, par des travaux de broderies ou de dentelles, par l'étude de la musique, de quelque science, mais tout cela après les devoirs du ménage, car elle doit être bonne ménagère avant tout — les arts d'agréments et la science sont simplement des accessoires. C'est dans une vie bien employée que se trouve le vrai bonheur, et s'il y en a parmi vous qui envient le sort de ces jeunes filles riches qui ne savent que faire de leur temps et qui s'évertuent à se procurer des distractions, je leur dirai d'avoir le courage de remplir utilement chaque minute de la journée, et elles trouveront dans le travail une vertu secrète qui les réconciliera avec leur sort. Il y a de ces douceurs ineffables pour les travailleuses, surtout pour celles qui se dévouent pour les autres.

On demandait un jour à Catherine La Grande, de Russie, comment elle parvenait à faire de si grandes choses en si peu de temps? "En calculant des heures, répondit-elle, et en employant mon temps tout entier." Cela veut dire, Mesdemoiselles, que les heures d'oisiveté ne sont pas bonnes pour toute femme, jeune ou vieille, car, n'ayant rien à faire, l'esprit commence à rêver, il s'élance sur les ailes d'une imagination insensée et il se nourrit d'illusions. Or, ce poison que l'on savoure à petites doses, énerve et empêche de jouir des joies pures de la famille.

Employez donc bien votre temps, mettez beaucoup de sérieux dans votre vie, vous surtout jeunes filles de la Ligue, qui êtes un exemple pour les autres. Vous avez, d'une manière particulière, mission de faire du bien. Ainsi, votre vie, votre mise, votre conversation, tout cela doit valoir la peine d'être imité.

Il est incontestable que la jeune fille d'aujourd'hui exerce un rôle civilisateur, et pour remplir dignement ce rôle, il faut qu'elle apprenne à dédaigner ses aises en se privant de ces petits détails de confort et de mollesse qui ouatent la vie et la rendent trop molle. Beaucoup d'entre vous sont obligées de lutter pour la vie en dehors du foyer paternel. C'est déplorable de briser les traditions du passé, mais qu'importe, pourvu que vous soyez là où Dieu vous veut.

Le Divin Maître, en créant le coeur de la femme, le laissa sans limites, et c'est pour cela que je vous dis, mesdemoiselles, que votre rôle est grand, car vous êtes capables de tous les dévouements. Votre vie étant pétri d'affection familiale, vous serez le salut de votre famille et vous aiderez à la survivance nationale, car "telles familles, telle nation".

toutes les créatures, fissent la première et principale partie; et cela, par devoir et par reconnaissance, puisque tout est fait pour l'homme, comme l'homme n'est fait que pour Dieu seul."

—Echo du Cabinet de Lecture.

CHANTE

Tu souffres! le dard de l'amour
T'a fait, au coeur, une blessure,
Tu pleures, la misère, un jour,
A mis en toi sa meurtrissure;
Plus de bouleau, plus de sapin,
Pour nourrir ta flamme mourante,
Dans ton armoire plus de pain:
Chante!...

Les épis riaient dans tes champs;
La moisson future était belle;
Les gerbes doraient les penchants,
Et brillaient dans l'aube nouvelle.
Mais les ouragans sont venus,
Broyant ta moisson grandissante,
Et voilà que tes champs sont nus:
Chante!...

Chante quand un chagrin vainqueur
T'arrache des cris de souffrance
Chante! Le chant met dans le coeur
Des divins rayons d'espérance!
En attendant l'éternité,
Brave la douleur opprimante;
Jette ton cri de liberté!
Chante!...

Qu'importe l'ombre sur tes pas,
Qu'importe la vie et sa tâche,
Avance et ne blasphème pas:
Celui qui blasphème est un lâche...
Comme un moussaillon du flot bleu,
Que berce la vague méchante,
En t'en allant au port de Dieu:
Chante!...

Blanche Lamontagne.

PENSEES CHOISIES

On nous raille et vous répondez finement; c'est bien, vous avez de l'esprit. Si vous aviez pu garder le silence, vous auriez eu de la grandeur d'âme...

* * *

On sonde une rivière avant de se jeter à l'eau. — Sondez le coeur d'une âme avant de vous abandonner à lui...

* * *

Si vous voulez que votre amour dure, purifiez-le de toute sensualité. Les liqueurs les plus épurées sont celles qui se conservent le mieux...

* * *

Les hirondelles nous fréquentent pendant les beaux jours; les mauvais jours les mettent en fuite. — Que d'hirondelles dans l'amitié!...

* * *

Le génie sait trouver les mines où gisent les grandes pensées; le talent les exploite.

R. P. de Monsabré,
(Gouttes de vérité.)

TOUT LE MONDE CHANTE ET EST NE POUR CHANTER

"Tout le monde aime à chanter et tout le monde chante. Le voyageur chante et son chemin lui semble moins long et moins ennuyeux. Le laboureur en sillonnant la terre, chante, et son travail lui paraît moins pénible. Le berger en gardant son troupeau chante et tâche ainsi de charmer son ennui. L'artisan courbé sur son ouvrage, fredonne bien ou mal sa peine et l'application gênante qui le tient comme à la torture. L'enfant même, à peine peut-il articuler, balbutie comme il peut quelque couplet que lui chantait au berceau sa nourrice, pour le faire taire et l'endormir. En un mot, comme il est vrai que l'homme est né pour le travail, ne pourrait-on pas dire avec autant de vérité, qu'il est né pour chanter.

"L'Auteur suprême de la nature, en donnant au chef-d'oeuvre de ses mains divines une voix sonore et un gosier flexible, n'eut en effet d'autre intention que d'avoir sur la terre comme il en a dans le ciel, le jour de sa gloire, des chantres qui célébrassent sans cesse, comme il convient et comme il est juste, ses merveilleux ouvrages et ses attributs divins; des chantres qui dans l'harmonieux et perpétuel concert de



ter, qui sont au service de l'ex-empereur, ont loué une autre maison.

Quelques domestiques de l'ex-empereur sont partis, la semaine dernière; quelques-uns d'entre eux cependant sont remplacés par d'autres qui sont arrivés de Berlin. Le gouvernement allemand a notifié tous les serviteurs de l'Etat qui sont auprès de Guillaume et de sa femme de se placer à la disposition du gouvernement, le 1er avril ou de renoncer à leur pension. La comtesse Keller demeure encore avec l'ex-empereur.

Fête à Lucerne.

Berne, 14. — Les officiers allemands internés en Suisse ont célébré à Lucerne, l'anniversaire de naissance de l'ex-empereur. Tous burent à sa santé, à son prompt retour en Allemagne et à la restauration de son ancien pouvoir. Ils envoyèrent à Amerongen un télégramme qui, dit-on, était si insultant à l'égard des nations de l'Entente que le bureau du télégraphe refusa de l'accepter.

CONFESSION DU DR GERVAIS

Il avoue avoir tué Lajoie à Prince Albert. — L'accusé souffrirait de maladie mentale.

Prince Albert, Sask., 12. — A l'enquête du coroner tenue avant-hier soir, le Dr Gervais a virtuellement confessé qu'il avait tiré Adolphe Lajoie au coeur. Les restes de ce dernier furent trouvés parmi les ruines de sa maisonnette, qui avait été incendiée après le meurtre.

Gervais souffre évidemment d'une dépression mentale. Le coroner le réprimanda plusieurs fois sur la manière dont il rendit son témoignage.

Il pense que c'est ou lui ou Victor Carmel, qui l'a accompagné à la maisonnette de Lajoie, qui a tué ce dernier, mais il croit que c'est lui-même (Gervais) qui a tiré le coup, étant incapable de payer la somme de $80 qu'il devait à sa victime. L'enquête se continue.

Le jury du coroner a examiné hier les restes de Lajoie, qui a été exhumé par ordre du procureur-général. On n'a pu trouver aucune indication de trous de balles sur le corps de la victime, et demain, le coroner et le jury visiteront le théâtre du meurtre.

Jeudi, Carmel et St-Germain seront cités comme témoins pour raconter ce qu'ils savent de cette tragédie. Le Dr Gervais a déjà admis qu'il avait fait feu sur Lajoie et a aussi impliqué Carmel dans cette affaire, en déclarant qu'il croyait qu'il avait aussi fait feu sur Lajoie.

SE MARIER OU PAYER

Telle sera l'alternative des vieux garçons et des vieilles filles de Winnipeg, s'ils veulent s'exempter de la nouvelle taxe.

Winnipeg, 12. — Le conseil municipal de cette ville a l'intention de proposer certaines lois à la prochaine législature. Ces lois seraient destinées à augmenter le revenu de la ville d'un million à un million et demi de dollars.

Winnipeg veut suivre l'exemple d'Edmonton et de Montréal et imposer une taxe à tous les célibataires de la ville, masculins ou féminins, qui possèdent un revenu de plus de $1,000.

Les hommes mariés n'auront pas à payer de taxes sur un revenu moindre que $1,500.

Pour devenir en force, ces lois devront être ratifiées par le gouvernement provincial.

FORESTIERS CATHOLIQUES

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No 252, la résolution suivante a été passée et adoptée unanimement:

"Proposé par le Frère J.-A. Marion, secondé par le Frère L. Langlemet: Que nos plus sincères condoléances soient offertes aux Frères J.-Ernest Cyr, Médéric Cyr, J.-N. Senez, O. Bellavance et A. Manny, et aux autres membres de leur famille, qui viennent d'être éprouvés par la mort de l'ex-Frère Napoléon Bétourney. Que copie de cette résolution soit envoyée aux Frères J.-Ernest Cyr, Médéric Cyr, J.-N. Senez, O. Bellavance et A. Manny, et à la presse pour publication.

EST-CE QUE L'EX-KAISER CONSPIRE EN HOLLANDE?

Il entretient des relations avec ses anciens partisans. — Réunions et visiteurs mystérieux. — Un ordre du gouvernement allemand.

Amerongen, Hollande, 14. — Depuis la semaine dernière, il y a raison de croire que le comte de Hohenzollern, l'ex-empereur de l'Allemagne, entretient des relations avec ses anciens partisans. Deux secrétaires de la délégation allemande à La Haye, MM. Koester et Schleibach, ont visité le château d'Amerongen et on eu une longue conférence avec le comte de Hohenzollern et Han von Gontard, le seul haut fonctionnaire de la cour impériale qui demeure fidèle à l'ex-empereur. La nuit dernière, la baronne von Rosen, femme anglaise du consul allemand en Hollande, est arrivée au château et y séjourne encore, aujourd'hui.

L'objet de ces assemblées ne peut être connu d'une manière certaine, parce que tout se fait sous l'influence de Herr von Gontard, qui refuse de se faire enlever ses pouvoirs. Avec lui se trouve un fonctionnaire mineur de l'ancienne cour, le conseiller Knauff. Her von Gontard est le seul membre de la suite du comte de Hohenzollern qui loge au château. Le général von Esdorff, le capitaine von Ilsemand et le Dr Fors-

PROPAGANDE!

La vie du Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C. est redevenue plus intense avec la reprise de ses réunions d'étude. Le rapport de la première assemblée a annoncé l'organisation d'un comité, dit de Propagande, en vue de rendre plus facile et plus étendue la diffusion des bonnes et réconfortantes publications (livres, brochures et tracts), qui se répandent en grand nombre dans la vieille province de Québec.

Au Manitoba, le champ restait libre, pour cet apostolat qui a son importance, si nous désirons sincèrement fortifier davantage notre mentalité canadienne-française et catholique.

En fondant ce Comité de Propagande nationale et religieuse, le Cercle LaVérendrye a voulu se rendre plus utile encore à la cause, en se mettant à son service de cette nouvelle façon.

Le Comité, composé de six membres particuliers, ne compte refuser aucun concours de bonne volonté pour atteindre le but qu'il se propose: faire de l'action française par la propagande du livre, de la brochure ou des tracts, secondant ainsi l'oeuvre si belle qui se poursuit dans le Québec depuis un certain nombre d'années.

Gustave Léo.

Siège du Comité:

Le Secrétaire du Comité de Propagande,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

DIMANCHE DE LA SEXAGESIME

(S. Luc, VIII, 4-15)

En ce temps-là, comme le peuple s'assemblait en foule, et qu'on accourait des villes vers Jésus, il leur dit en parabole: Un homme sortit pour semer son grain, et comme il semait, une partie du grain tomba le long du chemin, où il fut foulé aux pieds, et les oiseaux du ciel le mangèrent. Une autre partie tomba sur un endroit pierreux, et le grain, après avoir levé, sécha faute d'humidité. Une autre partie tomba dans les épines, et les épines, venant à croître en même temps, l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et le grain, ayant levé, porta du fruit et rendit cent pour un. En disant ceci il criait: Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. Ses disciples lui demandèrent ce que signifiait cette parabole. Et il leur dit: Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, on ne leur parle qu'en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point. Voici donc ce que signifie cette parabole: La semence, c'est la parole de Dieu. Ce qui tombe sur le bord du chemin désigne ceux qui écoutent la parole; mais le démon vient ensuite, qui enlève cette parole de leur coeur, de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés. Ce qui tombe sur un endroit pierreux représente ceux qui, ayant entendu la parole, la reçoivent avec joie; mais comme ils n'ont point de racine, ils ne croient que pour un temps, et au moment de la tentation ils se retirent. Ce qui est tombé dans les épines figure ceux qui ont entendu la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les soins, par les richesses et par les plaisirs de la vie, en sorte qu'ils ne portent point de fruit. Enfin ce qui est tombé dans une bonne terre est l'image de ceux qui, ayant écouté la parole avec un coeur bon et parfait, la conservent, et portent du fruit par la patience.

Apologétique

POURQUOI UNE RELIGION?

Le spectacle si touchant d'un Dieu qui s'est fait pauvre et petit enfant est déjà par lui-même une réponse à cette question. Si Dieu nous a aimés jusque-là, n'est-il pas juste que nous lui rendions amour pour amour?

Est-il donc permis de rester indifférent sur ce point, comme le font un si grand nombre? Est-ce une question importante qui vaut la peine qu'on s'en occupe?

Vous répondrez vous-même quand vous aurez lu jusqu'au bout. La nécessité d'une religion est une chose raisonnée, qui repose sur des faits et sur des devoirs certains. Tout homme sérieux et consciencieux doit s'en rendre compte.

I. Nécessité de la religion

La religion est l'ensemble de nos devoirs envers Dieu. Manquer de religion, c'est manquer à ses devoirs.

Ces devoirs sont tels qu'un homme sans religion est un *révolté*, un *ingrat*, un *imprudent* et son *pire ennemi*.

C'est un révolté.

Dieu est notre maître absolu. Nous lui appartenons, comme l'oeuvre appartient à l'ouvrier. Quiconque travaille et produit a droit au fruit de son travail. Or, Dieu nous a créés. Nous sommes donc à lui.

Nous devons donc reconnaître que nous lui appartenons, par conséquent obéir à ses lois et lui rendre hommage et respect.

Quiconque désobéit à l'autorité légitime est un révolté. N'avoir pas de religion, c'est ne pas se soumettre à Dieu, c'est désobéir à ses lois. C'est être un révolté.

L'enfant qui désobéit à son père est un révolté. Nous dépendons plus de Dieu, notre créateur, que l'enfant ne dépend de ses parents. Comprenez-vous quel crime il y a à secouer le joug de Dieu et à vivre comme si Dieu n'existait pas?

Un homme sans religion est un ingrat.

Nous attachons cette flétrissure comme un stigmate d'ignominie au front de l'enfant qui méprise son père.

Et le père par excellence, c'est Dieu. Vous le disiez dans votre enfance, dans la prière que vous récitiez jadis et que vous ferez bien de réapparendre: *Notre Père, qui êtes aux cieux.*

Tout ce que nous avons, tout ce que nous sommes, l'intelligence qui nous distingue des animaux, la volonté libre par laquelle nous avons le pouvoir de faire le bien et d'éviter le mal, le pain qui nous nourrit, les forces de nos bras, tout nous vient de Dieu. Sa providence veille sur nous, au point qu'il ne tombe pas un cheveu de notre tête sans sa permission.

Or, comment reconnaître les bienfaits de Dieu, si ce n'est en pratiquant les actes religieux: louanges, adorations, remerciements? C'est précisément en cela que consiste la religion.

Nous sommes tous des rachetés. Pour nous délivrer de la damnation éternelle et des flammes de l'enfer que le péché nous a méritées, le Fils de Dieu s'est incarné. Il a souffert et il est mort. Il a poussé l'amour jusqu'à endurer toutes les souffrances et toutes les ignominies pour nous sauver.

Vivre comme si Dieu n'existait pas, comme si nous n'avions pas une âme à sauver, c'est donc mépriser le plus grand de tous les bienfaits. C'est la souveraine ingratitude.

Un homme sans religion est un imprudent et son pire ennemi.

On est un imprudent quand on s'expose, par sa faute, aux maux les plus graves. On est son pire ennemi quand on se cause à soi-même sa perte, et une perte irréparable.

Or, l'homme sans religion s'expose aux châtiments éternels.

Dieu, notre Maître, notre Bienfaiteur, notre Rédempteur, nous a fait une obligation stricte de pratiquer la religion, et cela sous les peines les plus graves. Vivre sans religion, c'est s'exposer à mourir sans religion et ainsi à souffrir éternellement. Se condamner soi-même à l'enfer en vivant et en mourant sans Dieu, c'est être son pire ennemi.

Il faut bien que cela soit vrai, qu'il y ait un enfer. Dieu se doit à lui-même d'être un jour le maître de ceux qui lui appartiennent, et qui, abusant de leur liberté, lui désobéissent. Dieu commande, on ne lui obéit pas.. Dieu prévient l'homme par ses bienfaits, par les reproches de la conscience, par les épreuves et les peines... On ne l'écoute pas, Dieu est pourtant le Maître... Il attend parce qu'il a l'éternité devant lui. Il aura son heure, l'heure de sa justice. Il devra enfin punir, pour qu'il demeure vrai qu'il est le Maître, et que l'homme ne méprise pas impunément ses bienfaits.

Vivre sans religion, c'est donc être son pire ennemi.

II. Absurdité des excuses avec lesquelles on s'en dispense

Et maintenant, vous qui avez une nature droite, et qui avez du coeur, pourriez-vous vivre sans religion, pour être un révolté, un igrat, un imprudent et votre pire ennemi?

Ne vous abaissez pas.

Ne dites pas: la religion est bonne pour les femmes.

C'est faire grand honneur au sexe faible, mais vous ravaler trop bas. D'après vous, il n'y a que les femmes qui aient une intelligence et qui soient capables d'aimer Dieu. Vous voilà, d'après vous, sans intelligence et sans coeur.

Seriez-vous donc semblable aux animaux: chiens, chats, perroquets, serins? Ils sont dispensés d'avoir de la religion, parce qu'ils n'ont ni intelligence ni volonté. Vous vous mettez en bonne compagnie!...

Non, vous n'êtes ni au rang des animaux ni au-dessous de la femme pour les dons que le ciel vous a départis. Vous êtes tout aussi bien qu'une femme, créé par Dieu, capable de le connaître, et, par conséquent, obligé à le servir et à l'aimer. Il est notre bienfaiteur à tous: le Christ est mort pour toute la race humaine indistinctement.

Les hommes comme les femmes doivent donc avoir de la religion.

Le prétendu honnête homme.

Ne dites pas: je suis un honnête homme, et cela est bien suffisant.

Il y a bien des manières d'être honnête homme. Tout le monde aujourd'hui se rend à soi-même ce témoignage.

Ecoutez ce jeune homme qui se livre à toutes ses passions. Il vous dira carrément: Je suis honnête! Ecoutez ce patron qui abuse de ses ouvriers et les oblige à travailler le dimanche sous peine de renvoi. C'est un honnête homme! L'ouvrier qui gaspille son temps, parce qu'il est à la journée, c'est un honnête homme! Tous les marchands se disent honnêtes gens, et pourtant ils se plaignent tous les uns des autres. Tout est fraudé, tout est frelaté: le pain, le vin, tous les objets de consommation. Et pourtant, le monde est plein d'honnêtes gens!

Mais vous n'avez, dites-vous, aucun de ces écarts à vous reprocher. Vous dominez vos passions et vous vivez comme Bayard, "sans peur et sans reproche".

Alors vous êtes un miracle vivant, une vraie merveille du monde. Il est si difficile de vaincre ses passions sans le secours de la religion!

Et quand cela serait exact, quand vous seriez chaste, probe, etc., vous ne seriez pas encore l'honnête homme tel que la conscience le réclame.

Vous omettez, en effet, le premier de vos devoirs: le devoir envers Dieu, devoir qui consiste à le connaître, à le servir, à observer ses commandements.

Peut-on appeler honnête homme le révolté, l'ingrat, celui qui s'expose à la ruine? Or, l'homme qui vit sans Dieu, c'est tout cela. Nous vous l'avons déjà dit.

Soyez honnête, c'est bien, mais vous ne le serez véritablement qu'en pratiquant vos devoirs religieux.

L'ignorance.

A une époque où il était de bon ton pour les officiers — nous ne sommes plus à ce temps-là — d'être ignorants de la religion, deux capitaines parlaient devant un prêtre à tort et à travers des choses de la religion. Le prêtre garda d'abord le silence. Mais n'y tenant plus, il leur joua un tour de sa façon. Prenant la parole, il se mit à discuter devant eux les choses militaires avec un aplomb imperturbable, critiquant les généraux, faisant manoeuvrer les régiments... mais avec une ignorance parfaite.

Les deux officiers se mirent à rire. Le prêtre en fit autant.

"Eh! bien, Messieurs, voilà où l'on en vient quand on parle de choses que l'on ignore. J'ai fait des questions militaires ce que vous avez fait des questions religieuses. Nous ferions bien de ne parler que de ce que nous connaissons."

Les deux officiers comprirent la leçon et furent désormais très aimables pour leur compagnon de voyage.

III. Pourquoi une seule religion vraie?

La seule manière.

Ne dites pas: je me fais une religion à ma façon.

Il n'y a qu'une seule manière de servir Dieu: celle que lui-même a choisie et déterminée. Dieu, souverain Maître, a droit d'être servi et honoré comme il lui plaît. Ce n'est pas à nous à lui mesurer nos services. C'est à lui que revient le droit de commander.

Il ne peut y avoir qu'une religion qui soit vraie. Deux vérités ne peuvent être opposées l'une à l'autre.

Les catholiques disent: Jésus-Christ n'est pas Dieu. Tous ne peuvent avoir raison. Si les uns ont raison, les autres doivent avoir tort.

Il y a donc obligation de choisir. Nous vous dirons plus tard comment on arrive à discerner la vérité.

Vous avez donc le devoir de chercher quelle est la vraie religion, puisque la vraie religion doit nous sauver.

Eh! quoi, vous restez sans avoir trouvé une réponse à ces questions: Que suis-je? Quelle est mon origine? Que serai-je après ma mort? Cela vaut pourtant la peine qu'on s'en occupe.

La meilleure.

Ne dites pas: La meilleure religion, c'est celle dans laquelle je suis né.

Alors! si vous étiez né Dahoméen, Dahoméen vous resteriez? Pour rester dans la religion de vos pères, par dévotion vous feriez des sacrifices humains, vous tueriez vos frères. Mais c'est tout simplement absurde.

Un protestant disait: "Je veux rester dans la religion de mon père.

— Et moi de mon grand-père", repartit un catholique.

Les protestants, en effets, se sont séparés de l'Eglise catholique avec Luther et Calvin. Leurs aïeux, comme les nôtres, étaient catholiques. Ils nous ont quittés pour suivre l'erreur.

La religion unique, c'est la religion fondée sur la vérité.

Conclusion

Repassez votre conduite et demandez-vous ce que vous faites sur la terre, si vous n'avez souci du premier de vos devoirs qui est de rendre hommage à Dieu, et si vous ne travaillez à sauver votre âme. La chose vaut la peine qu'on s'en occupe. Après cette lecture, faites une prière pour obtenir de Dieu la lumière pour connaître la vérité et le courage pour l'embrasser.

LA TENTATION D'UN PAUVRE ERMITE

C'était aux jours où une multitude d'anachorètes peuplaient de leurs vertus les déserts de Kolsim et de Nitrie, dans la vallée du Nil. Un de ces pieux solitaires était venu vendre quelques nattes, fruits de son labeur, dans la grande ville d'Alexandrie. S'étant arrêté sur une place de la cité, il voit passer un magnifique convoi funèbre. Il demande alors quel est cet homme dont on célèbre les funérailles avec tant de pompe.

— C'est un riche, lui dit-on, qui, durant toute sa vie, eut le rare privilège d'être toujours heureux, il vécut au sein de l'abondance, comblé d'honneurs, et sa première maladie fut celle qui l'emporta.

— Combien d'années a-t-il vécu de la sorte?

— Bien des années, car il est mort bien vieux.

— Quelles étaient ses vertus?

— Je ne sais: j'ai entendu parler de son avarice, de son arrogance et de sa corruption; mais de ses vertus, jamais.

Le pieux solitaire s'en retourna vers sa cellule, à travers le désert. Il avançait toujours, et il se disait: Ce soir, je raconterai à mon frère ce que j'ai vu et je lui ferai part de mes réflexions. Enfin, il arrive à quelques pas de sa cabane. O malheur, il se trouve en face d'un cadavre tout déchiré, gisant sur le chemin.

— C'est mon frère, s'écrie-t-il, mon frère qui est devenu la proie d'une bête féroce.

Aussitôt, il tombe à genoux, joint les mains, et, la face prosternée contre terre, il s'écrie:

"Dieu tout-puissant, on dit que vous êtes la justice même, et cependant, qu'ai-je vu? Un homme avait vécu en vous offensant tous les jours de sa vie, et ces jours ont été pour lui des jours de gloire et d'abondance. Et moi, ô mon Dieu, il y a cinquante ans que je vous sers; j'ai passé mes jours dans la prière et les austérités. Quelle a été ma récompense?

Alors une voix se fit entendre à cette âme bouleversée, et cette voix lui disait:

"Attends jusqu'au jour du jugement, et alors tu reconnaîtras la sagesse et la justice de Dieu. Cet homme avait fait, durant sa vie, beaucoup de mal et un peu de bien. Pour le récompenser du peu de bien qu'il a fait, je lui ai accordé la prospérité en ce monde; mais pour le punir du mal qu'il a commis je me réserve l'éternité. Toi, mon serviteur, tu as fait un peu de mal et beaucoup de bien, j'ai voulu achever de te faire expier le peu de mal que tu as commis, en permettant la cruelle épreuve qui fait couler tes larmes; mais pour te récompenser de tout le bien que tu as fait, je te réserve le ciel avec ses éternelles joies."

Eclairé et consolé par ces paroles, le solitaire loua Dieu à cause de ses jugements aussi justes que sages.

Feuilleton de la Liberté No 14

LES DEUX MAINS

Par

Pierre l'Ermite

— Aujourd'hui, c'est possible!... C'est même certain, puisque vous le dites... Vous êtes jeune, vous aimez vos petites élèves et elles vous le rendent. Mais combien de temps cela durera-t-il??... Oh! ne vous faites pas illusion, Mademoiselle!... Vous n'êtes pas de leur famille, à ces gens-là!... Ils vous disent peut-être que vous en faites partie, et ils le pensent. Mais, malgré eux, malgré toutes les promesses, et, par la logique des choses, les affections tendent vers leur ligne normale, qui est la famille *du sang!* Et tout ce qui n'est pas de cette famille-là, sauf quelques rares exceptions, est tôt ou tard fatalement éliminé... Alors, quelle sera votre situation le jour où ces petites se marieront?... car elles ne feront pas comme vous... elles se marieront, vos élèves!... Votre rôle sera fini, et tout ce que votre coeur imaginera pour le continuer hâtera la séparation. J'en ai connu des institutrices, qui avaient passé de l'enseignement public à l'enseignement privé, séduites par le joli cadre où leur vie nouvelle devait évoluer. On leur chantait la même chanson d'avenir, et presque toutes voient leur rêve se briser au même tournant et sur le même écueil... Malheur à celles qui se sont attachées!... Elles ont semé des moissons de douleur pour l'avenir!... Vous êtes de famille modeste... Votre situation est la plus terrible des situations. Elle exige un doigté infini pour des résultats très limités. Il faut réussir assez... pas trop!... Et jamais cela ne dure très longtemps... Vous devrez ensuite recommencer dans des condtions de plus en plus défavorables, avec une santé fatiguée et un coeur meurtri... Or, moi, je vous offre l'indépendance!... Je vous offre un foyer à vous!... Je vous offre l'amour d'un honnête homme!.. Car je suis honnête et loyal, Mademoiselle... bien que pas religieux...

— Je n'en doute pas... Mais je ne vois pas bien?...

Olivier est maintenant parti... La question est posée; il ira jusqu'au bout... Il parle d'une façon nerveuse, précipitée; les mots bousculent les mots; mais il tient Adda et il lui dira tout.

— Non, vous ne voyez pas bien, et je le sens tellement!... Je vous parle ici comme un fort à un faible..., presque comme un père à son enfant... Je sais tout de vous... Vous gagnez douze cents francs, et vous en donnez mille à madame votre mère.

— Qui vous a dit?...

— Peu importe!... Je sais, et je compare...

Mais Adrienne n'admet pas cela!

— Je suis très froissée, Monsieur, de cette inquisition dans ma vie privée! Je ne vous reconnais aucun titre pour agir ainsi!...

— Ah! Mademoiselle..., ne prenez pas la chose en mauvaise part!... Je vous répète: ne vous placez pas sur le terrain officiel!... Ne me jugez pas avec la commune mesure et la mentalité habituelle des gens du monde. Sans doute, je n'ai aucun titre... hélas!... Mais, quand on aime, on ne peut pas ne pas tout savoir de la vie des êtres aimés, parce que tout vous y intéresse. On cherche à se rendre compte..., à être certain que le rêve peut se réaliser.... C'est si humain, cela!...

— Non, le vôtre ne peut pas se réaliser!

— Ne dites pas cette parole!...

— Il faut la dire, et je la répète! Et vous devez la comprendre! Il y a, avant tout autre examen, un fossé trop large entre vous et moi. Je suis chrétienne, pratiquante, pieuse. Et vous, Monsieur, vous n'êtes même pas baptisé!

— Je vous laisserais libre...

Adrienne prend l'offensive, et d'un ton amer:

— Ah! vous me laisseriez libre!... Tout de même!.. C'est-à-dire que vous ne m'interdiriez pas d'aller à la messe le dimanche, et de faire mes Pâques, avec l'espoir fatal qu'un jour prochain, vous me rallieriez à vos idées, après m'avoir éloigné des miennes!... Que de jeunes filles l'ont reçue, cette promesse, pour constater ensuite qu'avec une mentalité de haine religieuse comme la vôtre, elle est impossible à tenir...

Olivier veut protester, mais, d'un geste, Adrienne l'arrête et continue:

— ...Vous êtes sincère... Vous ne mettrez aucune interdiction de vive voix?... C'est entendu!... Mais elle sera portée autrement.

— Je vous assure...

— Non, ne protestez pas. Vous ne pouvez pas faire que ce qui est ne soit pas. Je ne vais pas entrer dans un foyer pour en briser l'avenir. Votre Loge est là, à quelques kilomètres...: ne l'oubliez pas!... Son oeil est sur vous... Vous n'êtes pas un homme libre, ce qui est une tare pour moi... D'ailleurs, il faudrait vous pétrir un autre cerveau. On a trempé le vôtre dans l'encre de la haine; il en est imbibé jusque dans ses plus intimes cellules. Quand je reviendrai de communier, il me sera impossible, non seulement de dire ma joie, mais il faudra là cacher, pour ne pas vous en faire souffrir. Je serai obligé de tourner brusquement la page... de ne jamais parler de ce qui m'emplit l'âme, de ce qui est mon réconfort et mon immortel espoir!... Et cela, tous les matins et tous les soirs de notre vie commune. Vous sentez bien qu'une pareille et perpétuelle contrainte est impossible. Il éclaterait, mon coeur!.. Il éclaterait, le vôtre, malgré nos mains crispées pour les contenir. La religion est comme l'air qu'on respire... Elle est partout!.. Elle est dans mille petits détails, mille petites délicatesses que vous ne soupçonnez même pas, et que vous ne pourriez comprendre. Malgré vous, vos yeux, votre attitude, votre silence parleraient, protesteraient. Et puis, ce n'est pas tout! Si vous êtes sûr de vous, êtes-vous sûr de vos amis? de vos relations..? des ennemis de ma foi que je devrai recevoir à ma table... que je devrai entendre dans leur répertoire.? Vous venez à moi, ni libre, ni seul. Vous y venez avec tout votre passé, toutes vos relations, tout votre avenir. Et me marier avec tout cela!... Oh! non... jamais!...

La jeune fille eut un geste raide comme une épée...

— Epouser plutôt ce berger!.. Mais pouvoir lui dire, un jour de Noël ou de Pâques: "Je viens de recevoir mon Dieu!" Pouvoir lui relever la tête, un soir de souffrance ou de deuil, et lui murmurer devant un berceau vide: "Courage!... Nous sommes ici-bas en passant, comme des voyageurs dans une chambre d'hôtel.. La vraie demeure est là-haut!..." Mais m'unir à vous..., qui ne voyez rien au delà du sinistre trou... qui l'enseignez..., qui vous en faites gloire!... Je vous le répète, une fois pour toutes: Jamais!.. Jamais!.. Mille fois jamais!...

Ils restèrent tous les deux face à face avec une extraordinaire intensité d'expression sur sur leurs deux visages... C'étaient deux thèses vivantes, incarnées dans un homme et dans une femme, qui se heurtaient là, en plein champ, sous le clair soleil de Dieu.

— D'ailleurs, conclut Adrienne, je vous estime surtout pour votre loyauté. Rien ne me soulève le coeur comme un homme qui joue la comédie jusque devant un autel. Mes principes s'opposent de toutes leurs forces au mariage civil. Les vôtres s'opposent également de toutes leurs forces au mariage religieux. Je ne vous vois pas, vous agenouillant devant un prêtre... Vous confessant!... Vous-même... vous voyez-vous?

— Non...

— Alors, constatez-le!... Vous vous êtes trompé, je vous remets sur la voie. Quittons-nous sans rancune, et oubliez-moi!

Lentement, Adrienne poussa la porte, et disparut vers la ferme.

Olivier, comme cloué au sol, la regarda partir, et resta immobile quelques instants, écoutant jusque dans son coeur l'écho de la lourde porte qui retombait de tout son poids entre elle et lui... à jamais peut-être!...

CHAPITRE XVIII

L'instituteur revint à la maison avec une telle figure bouleversée que Mme Bernard crut d'abord que les parents de l'enfant avaient couvert son fils de reproches, ou même lui intentaient un procès.

Olivier la rassura.

— Mais non!.. Ils se sont montrés au contraire très gentils; ils savent fort bien que l'accident ne peut en rien m'être imputé.

— Enfin, en ton absence, je me figurais déjà une foule de choses. Ma tête travaille vite quand il s'agit de toi. Je pensais même demander conseil à M. Verdry... Il est arrivé, tu sais..?

— Ah! c'est vrai!.. répond Olivier d'un ton lassé... Ma journée n'est pas finie. J'ai encore dix collègues sur les bras, ce soir!... J'avais oublié!...

— On voit bien que tu n'as pas la cuisine à faire!...

— Pauvre mère!... Il ne faut pas m'en vouloir aujourd'hui!..

— Mais je ne t'en veux jamais, mon cher grand!...

Puis, Olivier se dirigea vers le jardin:

— Verdry est à la basse-cour, naturellement?...

— Oui.

Verdry est un collègue d'Olivier. Il tient depuis dix ans l'école du pays voisin. Il espère même y rester toujours. Ses parents sont enterrés là, il est l'ami de tous les habitants, et le village lui plaît.. Trois causes pour lesquelles il fait le mort,

En Province

LA BROQUERIE

Mardi le 28 janvier, M. Eugène Simard conduisait à l'autel Mlle Dora Lambert, de cette paroisse. La bénédiction nuptiale fut donnée par un Révérend Père Rédemptoriste, de Sainte-Anne, notre curé, M. l'abbé Alxandre Giroux, étant retenu dans son presbytère par la maladie.

M. Eugène Simard avait pour témoin son père, M. Honoré Simard, et la mariée était également accompagnée de son père, M. Joseph Lambert.

Après la messe solennelle, une quinzaine de voitures de parents et d'amis accompagnaient les nouveaux époux chez M. Lambert, où un magnifique dîner les attendait. Une franche gaieté chez tous les convives fit trouver l'après-midi bien courte. Le père de la mariée égaya tous ceux qui avaient pris part aux noces par ses chansons canadiennes.

M. Chas Lambert, de Rainy River, frère de la mariée, qui avait fait suivre son magnifique gramophone, avait un choix de morceaux de musique et des récitations qui firent rire tout le monde à s'en souvenir longtemps.

Avant de quitter la famille Lambert, il y eut présentation d'une adresse aux mariés par Mlle Marguerite Laramée, nièce du marié, qui remercia et pria M. Narcisse Deslauriers de prendre la parole. Celui, dans une courte improvisation, sut trouver des paroles tout à fait circonstanciées. Il félicita la famille Lambert de ce qu'elle avait fait pour marquer au coin de la joie cette belle fête. Il remercia particulièrement Mme Cyrus McNolty et Mmes Alix et Charles Lambert pour leur délicat service des tables.

Vers 5 heures, les mariés et leurs parents et amis se rendirent chez M. Honoré Simard, prendre le souper. De nouveaux parents et de nombreux amis étaient déjà rendus pour offrir leurs bons souhaits aux nouveaux époux. Après un magnifique repas, M. Philibert Laurencelle, oncle et parrain du marié, lut une adresse splendide, pleine de sentiments délicats, comme il sait toujours les faire. Mme Pierre Herver, tante du marié, pria M. Narcisse Deslauriers de répondre à cette magnifique pièce de littérature, ce qu'il fit avec la grâce et la délicatesse qu'on lui sait si naturelles.

M. Amédée Cléroux fut aussi prié de prendre la parole et ce fut en des termes tout à fait choisis qu'il s'acquitta de cette tâche.

Le grand'père Cyprien Degagné, malgré ses 92 ans, avait tenu à venir passer la nuit avec tous les autres, et on eut le plaisir de lui entendre chanter de sa voix encore bonne ses joyeux couplets d'antan.

M. Pierre Simard, frère du marié, et Mlle Yvonne Cormier, institutrice de l'école Saint-Joseph, agissaient comme garçon et fille d'honneur respectivement. Il nous fait plaisir de noter qu'ils étaient tous parfaitement dans leur rôle. Comme il y avait là deux commissaires de l'école Saint-Joseph, M. Deslauriers leur proposa de donner congé à Mlle Cormier, en reconnaissance de ses bons offices pendant la journée, ce qui fut applaudi avec enthousiasme et accordé avec plaisir par les commissaires.

Au réveillon, la soeur du marié, Mlle Annie Simard, présenta les souhaits de bonheur des parents à l'adresse les mariés, et présenta les cadeaux, qui étaient nombreux et jolis. Bref, toute la nuit se passa dans la joie: chansons, récitations et discours, et on se sépara aux petites heures, emportant un délicieux souvenir de cette fête qui restera à jamais mémorable pour les mariés.

Communiqué.

OAK LAKE

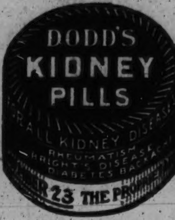
La 10me convention annuelle des commissaires d'école des municipalités de Oak Lake, Woodworth et Sifton, a eu lieu à la salle Cameron, Oak Lake, mercredi le 12 courant. M. le président, Rév. W. J. Hatter, de l'église anglicane, a ouvert la séance de 2 h. 30, par un magnifique discours. Son allocution était divisée en 3 points: éducation intellectuelle, physique et morale ou spirituelle, qu'il développa en termes heureux. Il demanda aux commissaires d'introduire l'usage de commencer la classe par la prière, afin d'implorer la bénédiction divine. Ceci fut adopté.

Vint ensuite M. le maire McCubbin. Celui-ci insista surtout sur les exercices corporels; mais, comme il a dit, ayant très peu d'expérience dans le système d'éducation, il n'avait qu'à appuyer les remarques de M. le président.

M. S. F. Forrest, de Souris, vice-président de l'association des syndics du Manitoba, parla des finances. Il y eut discussion paisible dans les résolutions. Nous avons noté avec plaisir que MM. McCormack et Bray, de Kenton, se sont montrés contre le système d'école consolidée; alors la question a été close et mise au panier, du moins pour le présent.

Messieurs les commissaires de l'école Hesslewood assistaient à cette séance et étaient satisfaits de leurs démarches.

A 8 heures du soir, il y eut un magistral discours du Dr Cook, de l'église méthodiste, de Virden. Le Rév. Docteur s'est montré très enthousiaste de l'éducation religieuse, et a prouvé ce qu'il avançait par des exemples durant son long apostolat à la métropole, comme ailleurs.



de la nécessité de cette condition essentielle de notre système d'éducation, si nous voulons que nos enfants d'aujourd'hui soient des citoyens dignes du Canada. M. Cook a été fortement applaudi dans son discours, à maintes reprises.

Tout a été rehaussé par l'orchestre local, qui a joué de jolis morceaux par intervalles.

De semblables réunions où se donnent des discours comme ceux des Rév. Hatter et Cook relèvent le courage et montrent que nous ne sommes pas seuls à réclamer le côté moral à nos enfants dans notre système d'éducation.

* * *

M. et Mme Joseph Carpentier sont en visite chez des parents et amis, à Dumas, Sask., depuis mercredi dernier.

* * *

Un vote sera pris pour savoir si oui ou non nous aurons un patinoir. Nos édiles du village sont allés à Elkhorn et Virden examiner le local pour un modèle, au cas où la majorité en faveur l'emporterait. M. J.-H.-E. Emond, échevin du quartier Est, était de la partie.

* * *

M. Charles Rioux est en repos à l'hôpital de Saint-Boniface, pour quelques jours. Espérons que ses nombreux amis le reverront bientôt aussi jovial que jamais.

* * *

Nous jouissons d'une température printanière. Si les commerçants de combustible s'en plaignaient, nous ne serions nullement en sympathie avec eux. Tous, cependant, semblent être bien réconciliés avec les bienfaits de la Providence.

E. A.

SAINTE-ROSE DU LAC

Pour tenir le public au courant des nouvelles de Sainte-Rose, il faudrait un reporter attitré. En attendant mes amis, faites comme moi, écrivez à la *Liberté* tout ce qui vous paraît digne d'intéresser les autres; c'est la meilleure façon de faire connaître notre district sous son vrai jour.

* * *

Nos fermiers sont tous satisfaits des résultats de la dernière récolte et des revenus de leurs terres. C'est un point capital. Comme conséquence de leur succès, beaucoup de transactions de terre ont eu lieu, à la satisfaction des deux parties, et nous souhaitons que ce printemps de nombreux colons viennent grossir nos rangs et s'emparent des terres qui sont entre les mains de spéculateurs, car autour de Sainte-Rose il n'y a pas de mauvaises terres, et comme on dit ici: tout le monde se sort du trou.

Si nous jetons les yeux sur notre village, que de changements survenus depuis un an; nos trottoirs en ciment qui nous font oublier nos pittoresques tranchées avec ponts suspendus. Plusieurs maisons privées construites durant l'année, un troisième élévateur avec annexe, l'installation électrique dans tous nos magasins font de notre petit village une ville en miniature.

J'allais oublier la dernière nouveauté: notre nouvelle école qui maintenant est terminée. La bâtisse a un bel aspect, et quatre grandes classes sont aménagées pour les élèves, avec système de chauffage à la vapeur. Espérons que nos élèves, fiers des succès qu'ils ont eu l'an dernier à leur examen, vont tâcher de faire encore mieux, de façon à prouver à leurs parents qu'ils ne s'imposent pas une taxe d'école inutile.

Dans notre école, nous avons aussi un grand sous-sol qui sert de salle de récréation aux élèves les jours de mauvais temps. La commission scolaire a jugé à propos de l'utiliser pour donner de temps à autre quelque représentation théâtrale. Dans ce but, un comité a été formé qui aura pour mission d'organiser ces soirées. Le comité, voulant être à la hauteur de sa tâche, n'a pas craint de s'imposer de grands sacrifices pour aménager la salle: achats de chaises confortables, d'un piano, décorations de la scène, tout va être fait. Le Comité des jeux a immédiatement fait appel à la bonne volonté des gens de Sainte-Rose, et une troupe d'amateurs a été recrutée qui s'est mise à l'oeuvre de suite pour donner une de ces séances dont les profits iront grossir la caisse de toutes oeuvres auxquelles s'intéresse notre population.

La date de la première séance coïncidera avec les jours gras, et la *Liberté* se fera, je n'en doute pas, un plaisir d'annoncer ce jour, lorsque le comité l'aura fixé.

Sainte-Rose, après avoir attendu si longtemps, va peut-être être dotée de la ligne téléphonique du gouvernement. Nous avons bien jusqu'ici une ligne locale, (tout ce qu'il y a de plus local), car depuis au moins six mois on ne pouvait même pas communiquer avec ses propres voisins, et nos boîtes ne servaient qu'à décorer la maison. Aujourd'hui, plus de 100 personnes ont fait application pour la ligne du gouvernement, et si nous pouvions avoir le bureau central ici, tout serait pour le mieux. Espérons que nous l'obtiendrons, car le service de longue distance passant par Ochre River laisse plus qu'à désirer.

A la dernière réunion de la Société d'Agriculture, il a été décidé de demander le service de la malle à domicile. C'est du progrès, et il faut en remercier les promoteurs. Déjà depuis le 1er janvier nous avons la poste tous les jours pour Sainte-Rose et Sainte-Amélie, et il faut dire un grand merci à la personne qui s'en est occupée pour obtenir cette amélioration.

Lui ou moi.

SAINTE-ELIZABETH

Le 5 février, une charmante petite fille est venue ensoleiller la demeure de M. Joseph Collette. Elle a reçu au baptême les noms de Marie-Antoinette-Liliane-Rose. Elle fut tenue sur les fonds baptismaux par M. Alcidas Collette, de Coeur d'Alène, Idaho, E.-U., en promenade chez ses parents, et Mlle Corinne Grégoire, de Saint-Jean-Baptiste, oncle et tante de l'enfant.

ILE DES CHENES

Dimanche, 2 février, en l'église de Notre-Dame de la Miséricorde (Ile des Chênes), M. Stanislas Lagacé, de La Salle, Man., veuf de feue Gilbertine Champagne, conduisait aux pieds des autels Mlle Alfréda d'Auteuil, fille de M. Georges d'Auteuil, de cette paroisse. Le mariage fut célébré par M. le Curé Rivard, qui n'avait rien épargné pour rehausser la fête. De jolis cantiques furent rendus avec âme par des amis sincères.

La mariée, ravissante dans sa riche toilette, était accompagnée par son père. M. Joseph Joseph Champagne servait de père à celui qu'il a toujours estimé comme un vrai fils. Garçon et fille d'honneur: M. Jos. Lagacé et Mlle Lorette d'Auteuil.

Tous nos souhaits et voeux de bonheur pour le renouveau de ce foyer très chrétien.

POUR PERMETTRE LE VIN ET LA BIERE DANS QUEBEC

Québec, 12. — M. Arthur Sauvé, le chef de l'opposition à la législature de Québec, présentera bientôt un bill à la législature au sujet de l'Acte de Prohibition qui doit venir loi le 1er mai prochain.

Ce bill demandera que la fabrication des vins légers et de la bière ne contenant pas plus de 2 1-2 pour cent d'alcool soit permise dans la Province de Québec.

CITE DE St-BONIFACE

Des SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, et marquées sur le dos de l'enveloppe: "Soumission pour Pont", seront reçues jusqu'à 8 heures p.m., lundi le 24 février, 1919, pour l'achat et l'enlèvement du pont "Broadway" sur la rivière Rouge, entre l'avenue Provencher, Saint-Boniface, et la rue Christie, Winnipeg.

Les devis et autres renseignements pourront être obtenus en s'adressant à l'ingénieur Meindl, Hôtel-de-Ville, St-Boniface.

Chaque soumission devra être accompagnée par un chèque accepté par une banque, représentant 5 pour cent du montant de la soumission.

Le temps de l'enlèvement de cette structure devra être mentionné dans la soumission.

La plus haute ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Par ordre,

ERNEST GAGNON,
Greffier.

Daté à Saint-Boniface, Man., ce 29 janvier 1919.

---

redoutant un changement pardessus tout.

Comme il n'a absolument aucune espèce d'ambition, il vit là, dans son trou, très simplement, très indépendant des idées du jour.

C'est même pour cela que les jeunes instituteurs l'appellent parfois *Vert-de-gris*. Mais sans succès, d'ailleurs.

Il est venu ce soir, invité par Olivier, qui donne à une dizaine de ses collègues le dîner mensuel que chacun rend à tour de rôle.

Le papa Verdry, était en effet, au fond du jardin, très occupé à critiquer le perchoir des poules qu'Olivier, paraît-il, avait établi en dépit de toute espèce de bon sens.

C'était une paternelle manie chez ce brave homme, le perchoir des poules, les ruches et autres installations similaires qui peuvent si bien améliorer une situation à la campagne.

Dès qu'il arrivait chez un collègue, il visitait d'abord sa basse-cour, prodiguait les conseils de sa vieille expérience, recommandant que les poules aient les pattes chaudes, que la paille soit hachée menue, les barbotages à point..., les petits canards bien au sec, etc.

— Si vous saviez, mon jeune ami, la somme que vous perdez chaque année par votre coupable incurie!... Ce n'est pourtant pas plus difficile de faire les choses telles qu'elles doivent être faites!... Vous pourriez augmenter d'un quart votre traitement, en prenant quelques précautions élémentaires. Vous découragez vos poules!... Comment voulez-vous qu'elles pondent, les malheureuses bêtes, dans de pareilles conditions?... C'est la grève fatale, légitime... Et puis, au printemps vos abeilles seront malades... Ah! quels grands enfants que ces jeunes instituteurs!...

Dans sa disposition d'esprit, Olivier reçoit ces reproches comme quelqu'un qui ne discute pas. Il veut tout ce qu'on veut; il exprime vaguement des regrets, fait des promesses... Oui, il hachera de la paille à ses poules!... Oui, il nourrira mieux ses abeilles!... Il prendra même des dispositions énergiques pour retenir, dans son jardin, les escargots au printemps..... Tout, pourvu qu'on le laisse un peu à sa pensée!

Mais ce ne sera guère possible, ce soir... Il faudra qu'il oublie sa souffrances, car les collègues arrivent, les uns après les autres, et vont le forcer à s'occuper d'eux, puisqu'ils sont ses hôtes pour quelques heures.

Ils viennent tout droit au jardin, sachant que Verdry doit y être, et s'y livrer à son inspection favorite.

Mais, en janvier, le vent cingle-sec sur l'immense plaine de Grez et contraint bientôt tout le monde à se réfugier dans la salle à manger, où le potage fume d'une façon appétissante des profondeurs d'une vaste soupière campagnarde.

Habituellement, Olivier est le boute-en-train de ces réunions; il les aime; il y fait de la propagande.

Mais, depuis quelques semaines, son impression a changé; il a découvert certaines petites intrigues dont sa nature droite est froissée. Ce soir surtout, il se sent fatigué; il ne peut arrêter en lui le retentissement des souvenirs de ce jour, et il n'a qu'un désir: celui de voir ses invités s'en aller le plus tôt possible.

Malheureusement pour lui, cette hâte n'entre pas du tout dans l'intention de ces messieurs, qui, pour la plupart, sont venus à bicyclette, et doivent recommencer tout à l'heure un certain nombre de kilomètres pour rentrer chez eux.

Dans leur vie monotone, ce dîner mensuel est une date. Les gourmands y trouvent toujours un menu plus corsé, et les autres en profitent pour se tenir au courant des changements et des potins de la corporation. Et rien, pas même l'attitude du maître de la maison, ne pourra prévaloir contre ces attraits.

Ils en veulent pour leur déplacement.

Il y avait ce soir, à la table d'Olivier, des types bien différents; d'abord Verdry, pas seulement ami des poules, mais aussi instituteur enthousiaste et consciencieux, ancien des vieux jours, égaré dans le milieu moderne.

Un autre, tout aussi vieux, mais de mentalité contraire, aigrie et sceptique, dont la consigne était: "Surtout, pas de zèle!..."

Un autre, ancien garçon boucher, qui disait sans y prendre garde: "J'ai mal au rond de gîte!" quand il était mal assis, esprit lourd, mais tempétueusement sceptique pour avoir trop approché l'administration, et constaté, sans en bénéficier, la toute-puissance de certaines recommandations...

Un autre, qui passait son temps à consulter l'annuaire et à faire des combinaisons...

Un autre, très intelligent, très arriviste, qui regardait, écoutait, et... se taisait.

Un autre, solennel imbécile, caporal lâché dans la grammaire, tout en dos et en cou, qu'on appelait le "Raccourci", et qui, pour se faire remarquer, affichait un anticléricalisme de roquet enragé, agaçant ses supérieurs par ses façons bêtes de provoquer les récriminations et les conflits. C'était lui qui avait corrigé La Fontaine et Victor Hugo, enlevant le mot "Dieu" partout où son oeil d'oie avait pu le découvrir:

Petit poisson deviendra grand
Pourvu que l'on lui prête vie...

Un autre, Choquart, d'Apremont, indifféremment baptisé Ploplo ou le Frisé, et qui était surtout un redoutable digestif.

Un autre, très jeune, très intelligent, très violent et découragé, une réplique d'Olivier dans un genre inférieur.

Un autre, un certain Anthime Pluvier, affamé d'argent et de vanité, et qui libellait ses cartes:

Anthime Pluvier,
Officier d'Académie et de réserve

et profitait de toutes les réunions pour écouler des exemplaires d'une méthode pédagogique dont il voulait se croire l'auteur.

Depuis son arrivée dans le pays, Olivier cherchait à fondre tous ces éléments en un bloc sympathique.

Ce soir, il laisse couler l'eau, amorçant par devoir un peu de conversation aux deux extrémités de la table.

— Avez-vous de bons éléments, cette année..? demande-t-il à un jeune collègue.

— J'aurai deux ou trois certificats...

— Seulement..?

— Oui... le reste, c'est de l'eau de vaisselle...

— Triste!...

— Triste... Pourquoi..? Ah! bah!... Si vous saviez maintenant ce que cela me laisse froid! Je suis devenu philosophe, et je ne demande qu'une chose: la paix!

Ceci dit naturellement d'une voix très farouche...

— Et qui vous empêche de l'avoir..? reprend Olivier à tout hasard.

Mais déjà l'invité brandit sa cuiller, et, d'une voix où bouillonnent des rancunes:

— Il y a des gens qu'on connaît à peine..., dont on ne s'occupe pas, et qui semblent avoir, comme mission spéciale, de vous tailler des croupières!... Ainsi, j'ai là, dans ma poche, deux lettres de pères furieux parce que leurs rejetons se sont enrhumés en classe!...

— Vous faites du feu, je suppose..?

— Sûrement!.. Et je vous prie de croire que je ne ménage pas la houille de l'administration!.. Seulement, ces sales gosses sentent tellement le fumier, qu'au bout d'un quart d'heure, la classe n'est plus tenable. Aussi, je fais des courants... Ah! oui... j'en fais, et des fameux!... Tant pis pour ceux qui sont dedans!

— Mais alors!...

— Sur le terrain de l'hygiène, je me sens solide... Je peux les faire claquer tous!... D'ailleurs, il n'y a pas de mal, ce sont de vermineux cléricaux.

La conversation, commencée péniblement, se traîne ainsi, comme un oiseau de basse-cour, abandonnée par Olivier, remontée de temps en temps par Mme Bernard qui offre ses plats avec une maternelle insistance, rabaissée par le Raccourci, qui se cure déjà les dents avec son couteau, en racontant le convoi civil d'un pauvre petit gâs de neuf ans, dont les parents allaient céder au curé. Le gosse a eu les pompiers, la fanfare et un discours, mais il a évité les prières...

A ce moment, circule une brochure de Pluvier sur la *Phonétique primaire*. Mais elle reste en route, grâce à la force d'inertie de l'arriviste qui a décidé que Pluvier n'arriverait pas, et qui observe surtout attentivement Bernard.

Qu'a-t-il donc aujourd'hui, son cher collègue..? Malade..? Des ennuis..? En tous cas, il n'est certainement pas comme d'habitude. Peut-être son Vénérable le lâche-t-il..? A moins que ce ne soit le contraire..? On ne sait pas!... Tout arrive..., même la chute d'un collègue trop insolemment heureux!...

Au second plat, Verdry termine enfin un croquis de perchoir pour les poules d'Olivier, et l'appétit du gros Ploplo d'Apremont commence à se calmer. A partir de ce moment, l'espèce de gêne qui pesait sur la table s'évanouit au feu d'une verve qui commence à s'échauffer.

Mais cette verve ne dépasse pas un certain niveau, elle n'apporte que de grosses choses maintes fois entendues, des plaisanteries garganturesques; et Bernard, sans cesse appelé sur les hauteurs par le souvenir tout-puissant qui gémit en lui, ne peut réussir à descendre et à se laisser intéresser.

(A suivre)

SAINT-BONIFACE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface s'est réunie, dimanche dernier, pour procéder à l'élection de ses dignitaires pour l'année courante. Les anciens membres furent réélus, de sorte que le conseil se trouve maintenant ainsi formé:

Président, M. le Dr Lachance; 1er Vice-président, M. l'échevin J.-A. Marion; 2me Vice-président, M. l'avocat Alexandre Bernier; Secrétaire, M. l'avocat L.-P. Roy; Trésorier, M. A.-C. Manny; Sec.-correspondant, M. W. Raymond; Commissaires ordonnateurs: MM. J.-A. Charette et F.-D. Pambrun; Comité de Régie: les Hon. juges Prendergast et Prud'homme, MM. Noël Bernier, A.-C. Larivière, J.-A. Cusson, H. Béliveau, J.-A.-F. Bleau, J.-P. Tremblay et Gédéon Lemay.

* * *

Mme Horace Dansereau et Mlle Berthe Jutras, de Letellier, étaient, la semaine dernière, en visite chez leur beau-frère, M. G.-R. Brunet.

* * *

Le Conseil de notre Ville a décrété que nous aurions, à Saint-Boniface, notre impôt sur le revenu.

* * *

Le Dr Laurendeau nous prie d'annoncer qu'à partir de jeudi le 20 février, son adresse sera: 83 rue Ritchot, coin Hamel. Même numéro de téléphone.

* * *

On annonce pour mercredi le 26 février une partie de cartes organisée par les Dames Patronesses de l'Hospice Taché au profit des orphelines. Les Révérends Pères du Collège ont bien voulu laisser leur salle à cette occasion.

Les Dames font un appel chaleureux à toutes les personnes qui ont l'habitude de s'intéresser à leur oeuvre qui est une des plus anciennes établies à Saint-Boniface. Grâce à la générosité des gens, les Dames Patronesses ont pu remettre à l'Hospice, l'an dernier, la jolie somme de $1,300, sans compter l'Arbre de Noël et le banquet offert aux vieillards. Si l'on considère que les Dames ont à secourir plus de 200 orphelines et une centaine de vieillards, on comprendra qu'elles ne tendent pas la main sans raison. La partie de cartes commencera à 8 h. p.m. et sera suivie d'un concert qui commencera à 9 h. 30.

Le Conseil des Dames Patronesses pour cette année est composée comme suit: Présidente, Mme C.-A. Lemieux; Vice-Présidentes, Mme L.-O. Ducharme et Mme T. Bertrand; Secrétaire, Mme Noël Bernier; Trésorière, Mme A. Lévêque.

Les billets se vendent 50 sous. On peut s'en procurer en s'adressant aux personnes mentionnées plus haut, ou le soir à la porte du Collège.

A. C. J. C.

Le Comité de Colonisation du Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C. est en communication avec plusieurs colons de l'Est, pères de grosses familles, qui désirent acheter ou louer des fermes dans nos centres français. En conséquence, le Comité désire avoir de chaque paroisse française les descriptions de terres à vendre ou à louer, et des terrains vacants détenus par des spéculateurs.

Plusieurs couples de l'Est désirent de l'ouvrage de ferme; les fermiers qui voudraient s'assurer leurs services feraient bien de communiquer au plus tôt avec le *Secrétaire du Comité de Colonisation, Cercle LaVérendrye, Arthur Saint-Pierre, Saint-Boniface, Man.*

FEU MONSIEUR EUGENE DUMOUSSEAU

Nous apprenons avec peine le décès de M. Eugène Dumousseau, survenu le 30 décembre dernier, à Angoulême, Charente, France, à l'âge de soixante-onze ans. Il ne fut malade que quelques semaines. Lui survivent: Mme Dumousseau et six fils, dont M. Maurice Dumousseau, chef d'atelier de la West Canada Publishing Co., Ltd.

La *Liberté* prie M. Maurice Dumousseau et sa famille d'accepter, à l'occasion du deuil qui les atteint si douloureusement, l'expression de sa profonde sympathie.

LE "VOYAGEUR"

Demain, le club de raquettes "Le Voyageur" aura sa sortie hebdomadaire. Il accompagnera les élèves de l'Académie Provencher. Tous les membres du Voyageur sont priés d'être présents.

LES HOHENZOLLERN FONT APPEL A LA FRANC-MACONNERIE

On sait, quelque profond que soit le secret dont s'enveloppe la secte, que la franc-maçonnerie a toujours généreusement servi les maîtres de la Prusse. Voici une lettre de Genève qui donne d'intéressants détails sur la protection maçonnique dont a joui et jouis encore l'ex-kaiser.

Genève, le 13 décembre.

Dimanche dernier, plusieurs journaux suisses ont publié une dépêche de Berlin, transmise par l'*Agence Wolff* à l'*Agence suisse* et par cette dernière à la presse du pays. Cette dépêche faisait savoir que l'avocat du prince Léopold de Hohenzollern déclarait son client partisan de l'égalité de tous devant la loi et adversaire des priviléges de la naissance du rang.

Le public suisse a dû se demander à quel sujet le prince Léopold de Hohenzollern faisait ces déclarations égalitaires et comment il se trouvait qu'un avocat fût chargé de les énoncer. Le public français se sera probablement posé la même question, si la dépêche a été recueillie en France et remarquée des lecteurs. Or, la profession de foi démocratique du prince prussien fait suite à un incident minuscule en lui-même, plus important cependant qu'il n'en a l'apparence, et qui explique comment l'avocat s'est trouvé amené à tambouriner le civisme républicain du Hohenzollern. Il s'agit d'un procès.

L'intendant des domaines du prince avait été destitué sans motifs légitimes, et il assignait le prince en payement d'une indemnité. L'affaire avait été portée devant la juridiction spéciale pour les personnes de la maison régnante. Entre temps, la guerre avait pris une tournure fâcheuse pour l'Allemagne et pour ses dynasties, en premier lieu pour ceux de Prusse, mais comme le remaniement des institutions n'est pas encore effectué, le tribunal spécial existe toujours, et c'est devant lui que les parties comparurent le 27 novembre dernier, à Berlin.

L'avocat de l'intendant fit valoir que cette Cour était compétente en l'espèce, attendu, dit-il, que Léopold de Hohenzollern a bien la qualité de prince de la maison de Prusse, attendu aussi que le domaine dont le demandeur avait la gestion est une portion de l'avoir familial de la couronne de Prusse.

Par contre, l'avocat du prince plaidait l'incompétence de la Cour spéciale; mais, au lieu de s'appuyer sur la subtitution d'un régime nouveau au régime disparu et sur la déchéance virtuelle des organismes liés à l'ancien état de choses, il se jeta dans une argumentation de philosophie égalitaire; il soutint que le prince avait toujours été, quant à sa propre personne aussi bien que par tradition familiale, adepte de ce qu'on pourrait appeler les principes de 89, et une sorte de Léopold-Egalité. Le prince Léopold de Hohenzollern, dit-il (et c'est ce qu'il a répété dans la déclaration télégraphiée par les agences) n'a jamais cessé de réprouver les faveurs d'exception; il estime que les princes n'ont pas d'autres droits que l'ensemble des citoyens et qu'ils ne sont exonérés d'aucune des charges communes; il réprouve particulièrement tout privilège en justice.

Et il ajouta que ces principes conformes à la tradition des Hohenzollern, étaient encore plus spécialement ceux que Léopold professait "en sa qualité de président des Loges maçonniques allemandes".

Il est visible que l'invocation, la promulgation de cette qualité de président des Loges maçonniques allemandes est le point où le prince voulait en venir, car le gain ou la perte de ce petit procès et le versement d'une indemnité de quelques milliers de marks sont aujourd'hui de fort minime importance, en regard des conjectures où se trouvent les Hohenzollern, et surtout en regard de celles où ils sont menacés de se trouver.

Il s'agit donc pour le Hohenzollern, non pas de débouter le demandeur avec paiement des dépens et de sauver une somme insignifiante; il ne s'agit pas même de jouer le démocrate qui récuse la juridiction du privilège et de se recommander à la bienveillance républicaine: il s'agit de rappeler aux Loges le lien par lequel la maison de Hohenzollern leur est unie; c'est le grand appel de détresse lancé à toutes les Loges de la terre par le préposé maçonnique de la famille, au nom de la famille entière, au nom surtout de *celui* que tant de dangers menacent à l'heure présente.

Ainsi s'explique l'invocation inattendue de la qualification et du grade maçonnique, à l'occasion d'un contesté judicaire mesquin. Ainsi s'explique le fonctionnement de l'agence télégraphique officielle qui véhicule à travers le monde entier la plaidoierie de l'avocat, c'est-à-dire un texte dont l'unique importance provient de ce qu'il est un signe maçonnique adressé aux maçons.

Dans la *Vielle France* du 28 novembre, M. Jean Drault, exposait comment l'Allemagne, patrie des Associations rituelles et "terre du secret maçonnique", est le pays maçonnique par excellence. Corroborée par d'innombrables faits historiques, cette affirmation est d'une vérité particulièrement rigoureuse en ce qui concerne la Prusse et les Hohenzollern, vieux complices traditionnellement protégés et protecteurs de la franc-maçonnerie.

Au XVIIe siècle, par exemple, les connivences maçonniques expliquent seules l'élévation du "grand" Frédéric et la chance inconcevable qu'il eut de se tirer indemne de la Bohême, où il aurait dû trouver la fin de sa carrière. Aussi l'affiliation maçonnique fut-elle interdite en Autriche aux officiers, après la guerre de Sept Ans, en raison de la contamination du corps des officiers et des forfaitures dont la cause était que les officiers maçons obéissaient à leurs supérieurs maçonniques de Berlin, car les Loges d'Autriche et de Hongrie relevaient toutes des Loges de Prusse dont elles recevaient l'investiture et auxquelles elles payaient tribut.

Le secret des *étonnantes réussites* de la Prusse est tout entier hors de l'histoire telle qu'elle est écrite d'après les papiers de la diplomatie par les auteurs qui s'acheminent vers les Académies ou qui y siègent. La maçonnerie laisse croire aux diplomates qu'ils font l'histoire, et aux académiciens qu'ils l'écrivent: on lui doit cette justice qu'elle dédaigne la vanité d'auteur et qu'elle ne trouble ni chez les uns, ni chez les autres la jouissance de leurs illusions en se déclarant.

Quant au secret des *étonnants concours* que la Prusse et les Hohenzollern trouvent toujours parmi leurs ennemis, il n'est pas tout entier dans la trahison née de la vénalité. C'est une erreur de fait, et c'est aussi une erreur théologique, que d'expliquer toute forfaiture et tout crime par l'argent. Il n'y a pas qu'un péché capital, il y en a sept, et il en existe un huitième pire que les sept réunis: c'est celui de l'âme qui abdique la possession d'elle-même et qui se livre par un consentement réfléchi à une puissance malfaisante afin que cette puissance dispose d'elle à son gré et souverainement. Un pacte pareil peut mener loin.

Le fait est que les trois grandes Loges de Prusse ont toujours considéré la maçonnerie française comme une subalterne, et que les Hohenzollern sont les élus des trois grandes Loges, qualité qui a dû prolonger leur souveraineté loin au delà des frontières du royaume.

Ces particularités auront sur la question dont on nous entretient avec plus ou moins d'intentions sérieuses, celle du châtiment du "ci-devant" Guillaume II, une importance de beaucoup supérieure à l'expertise des jurisconsultes.

En résumé, la ridicule chicane de Léopold et de son intendant a fourni au Hohenzollern l'occasion de faire entendre à tout bon entendeur que c'est là plus maçonnique des dynasties, celle des inoubliables frères Guillaume Ier et Frédéric, qui est en cause à l'heure présente. Il a poussé son *civis sum romanus*, et l'on peut être sûr que tous les citoyens de ce romanisme ont aussi vite compris qu'entendu.

—*Achille Plista.*

DIMINUTION DE LA POPULATION DE LA FRANCE

Paris, 14. — Dans quatre ans, la population civile française a diminué de plus de trois quarts de million sans compter les mortalités survenues dans le nord de la France, ni les pertes dues directement à la guerre.

Les statistiques officielles démontrent qu'en 1913 les naissances ont été de 17,000 plus nombreuses que les décès, mais cette petite augmentation a diminué l'année suivante, et depuis ce temps, le nombre des décès a été plus grand que celui des naissances de plus de 50,000 en 1914 et de près de 30,000 chacune des trois années 1915, 1916 et 1917. Au cours de ces quatre années, le nombre de décès a surpassé celui des naissances de 383,160.

Le nombre des naissances, qui était d'environ 600,000, en 1913, est baissé à 315,000 en 1916 et à 343,000 en 1917, tandis que les décès ont augmenté, mais non pas en proportion aussi considérable.

Ainsi donc la diminution totale de la population est due à la diminution des naisances et non pas à une grande augmentation de décès.

Ces statistiques comprennent 77 départements, à l'exclusion de 11 départements envahis, mais sans excepter les 1,400,000 hommes tués à la guerre.

LA MUSIQUE A L'UNION CANADIENNE

La chorale de l'Union Canadienne a eu sa première répétition générale, dimanche dernier dernier. Nous ne voulons pas anticiper, mais tout porte à croire que notre concert sacré sera un succès. Cependant le temps serait mal choisi pour se faire des compliments, et il serait beaucoup mieux de se rappeler que non seulement nous n'obtiendrons rien sans travail, mais que le succès ne sera assuré que le lendemain du concert.

Le Comité de Musique de l'Union Canadienne fait là, non pas une oeuvre locale, mais bien nationale en même temps que religieuse, ce qui veut dire qu'aucun sacrifice est trop grand quand il est fait pour d'aussi nobles causes.

Il y a deux points sur lesquels notre directeur et assistant désirent insister: premièrement, assistance régulière à toutes les répétitions, à moins de raisons graves; deuxièmement, la ponctualité. Tous les membres de la chorale comprendront que sur une organisation de près de cent voix, il sera toujours difficile de faire un travail sérieux, s'il y a des retardataires qui arrivent continuellement pendant les répétitions.

Nous avons reçu des nouvelles partitions des "Sept Paroles", et les membres de la chorale pourront s'en procurer à la prochaine répétition.

Comité de la Presse.

Y A-T-IL DESACCORD ENTRE LES ALLIES AU CONGRES DE LA PAIX?

On parle de transférer la Conférence dans un pays neutre. — Les critiques de la presse française en seraient la cause.

Paris, 12. — On annonce que les membres de la conférence de la paix étudieront la question de transférer la dite conférence dans un pays neutre, si ce que l'on considère comme la politique d'obstruction de la presse française et de certains fonctionnaires français se continue.

Les représentants des divers autres pouvoirs qui prennent part à la conférence, déclare-t-on, croient que l'ouvrage fait par ce corps diplomatique est grandement embarrassé de la critique non amicale faite par la presse française des différents chefs de la conférence. On dit qu'ils sont portés à transporter le siège de la conférence si l'attitude hostile des Français se maintient.

Si l'on juge nécesaire d'en agir ainsi, la chose sera considérée à une pleine assemblée de la conférence de la paix.

Qu'entend-on par cette obstruction?

On ne sait trop ce que veulent dire les mots "politique d'obstruction de la presse française et de certains fonctionnaires français", probablement parce qu'il a été difficile d'obtenir des rapports prompts et complets des événements qui se déroulent à Paris relativement à la conférence de la paix.

Au cours de la guerre on n'avait que peu de difficultés, en dépit de la censure, à avoir des nouvelles de France en un temps raisonnable au moyen surtout des lignes de câbles françaises. Cependant, depuis que les délégués se sont rassemblés en conférence, et spécialement depuis que l'ouvrage est réellement commencé, les communications avec la France, sont devenues incertaines. Virtuellement aucune nouvelle n'a été reçue par la ligne de câbles français, les meilleurs et les plus prompts moyens de communication depuis le commencement de la conférence.

Tous les câbles et les lignes de télégraphie sans fil ont été beaucoup employés, mais la plus grande difficultés était que, bien que le câble français fût en opération, il était impossible de transmettre les nouvelles au moyen de ce câble; toutes les communications reçues au cours des quelques semaines écoulées l'ont été transmises par des voies détournées.

LE CLUB "LE CANADA"

Le club "Le Canada" qui, à l'exemple de plusieurs institutions du même genre, à cause de la désorganisation causée par l'influenza, arrêta temporairement ses réunions l'automne dernier, reprendra la série de ses conférences le dimanche 2 mars. Le bureau de direction, pour cette occasion, a le plaisir d'annoncer que M. J.-Ernest Cyr, ex-M. P. pour Saint-Boniface, dont la réputation de brillant et puissant orateur n'est pas à faire, a bien voulu se rendre à ses sollicitations et consentir à adresser la parole sur un sujet de grande actualité: "Monseigneur Provencher", dont l'année qui vient de s'écouler était le centenaire de l'arrivée à la Rivière Rouge. De plus, M. H.-B. LeFranc, dont le talent pour la déclamation est bien connu, donnera "La grève des forgerons", de François Coppée, suivant l'interprétation du grand tragédien français Money-Sully, décédé au cours de la guerre.

Les propriétaires du Café Kensington, où les dernières réunions du club se sont tenues, ayant loué l'hôtel Olympia, situé à un demi-bloc plus au nord sur la rue Smith, ont bien voulu mettre une salle de ce luxueux édifice à la disposition du club "Le Canada" pour ses réunions futures. C'est donc là que celui-ci donne rendez-vous à ses membres et amis, dimanche le 2 mars, à 8 h. 30 du soir. Réservez dès maintenant cette date pour la circonstance.

Canfranc.

GRAVURE RELIGIEUSE UNIQUE

(La Petite Fleur de Jésus)

Sur réception de la somme de 50 sous par mandat-poste, plus dix sous pour envoi chargé, nous expédierons à n'importe quelle adresse au Canada notre dernière gravure religieuse: "Soeur Thérèse" (La Petite Fleur de Jésus). Grandeur: 16 x 20 pouces. Fini: belle nuancé d'un brun sepia.

Cette jolie gravure évoque le souvenir de la religieuse carmélite tenant dans ses mains le Crucifix, entouré de roses. C'est un bel hommage à cette sainte enfant de l'Eglise. On l'appréciera beaucoup.

Adresse: *The Catholic Supply Co., Publishers, 46 rue St-Alexandre, Montréal, Québec.*

Autour de la Ferme

Depuis longtemps on parle des animaux à garder à la ferme, des moyens de les nourrir. On compte même un très grand nombre de cultivateurs qui prétendent, et avec raison, je crois, que la culture du grain seule aboutit à la ruine de la ferme. Ces dernières années, à cause des hauts prix on s'est efforcé de produire autant de blé que possible. Mais y a-t-on beaucoup gagné?

Pendant que les amateurs de guéret d'été voyaient leur labour enlevé par le vent, les fermiers de la culture mixte vivaient tranquilles et n'ont pas été déçus. Ils n'ont pas été obligés de semer leur terrain deux fois; ils ont fait de belles récoltes sur du terrain qui loin de leur coûter cher comme le guéret d'été, leur avait payé amplement les améliorations qu'on lui avait données. Les pâturages, les champs de luzerne, les cultures sarclées et les grandes pièces d'avoine coupées en vert ne disent pas grand chose de bon à ceux qui ne gardent pas de vaches, mais font la richesse des autres.

Ces derniers ne manquent jamais leurs récoltes. Ce n'est pas peu dire. En second lieu, ils font de l'argent toute l'année. Le commerce du lait donne des revenus qui surprendraient beaucoup d'entêtés du guéret d'été.

—Oui, mais c'est un travail continu, me disent ces gens-là.

Les pères de famille qui ont ce travail à faire le trouvent non seulement rémunérateur, mais encore tout à fait avantageux. Le grand danger pour nos belles et grandes familles canadiennes, c'est le désoeuvrement pendant l'hiver. En effet, ces grands garçons et les pères eux-mêmes, que feront-ils pendant ces longs mois, sans autre ouvrage que le soin des chevaux qui deviennent toujours moins nombreux, puisqu'on les remplace par des engins?

La réponse est vite trouvée: cette vie d'oisiveté a perdu grand nombre de nos familles. C'est dû à ce manque de travail pendant nos hivers d'autrefois, si nous avons eu des bars et des salles de billard dans tous et chacun de nos petits villages. C'est dû à ce manque de travail si trop grand nombre de nos familles ont vu leurs enfants partir pour chercher ailleurs ce qu'ils croyaient une vie plus facile; car s'ils s'ennuyaient l'hiver, ils travaillaient très fort l'été. Maintenant, ces pauvres misérables travaillent à la journée, et tous les jours de l'année. Non, messieurs, il n'y a pas de pays au monde qui fasse vivre ses habitants sans autre travail que celui de l'été.

Mais si les jeunes travaillent l'hiver comme l'été avec leurs parents, vont-ils aimer la ferme davantage?

—Certainement; c'est pendant les jours d'oisiveté qu'ils songent à partir, d'abord parce qu'ils s'ennuient et ensuite et surtout parce qu'ils constatent que leur fortune ne s'arrondit pas assez vite.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LES CAISSES POPULAIRES

Nature, but et champ d'action

Qu'est-ce qu'une Caisse Populaire?

C'est une vraie Caisse d'épargne et de prêt, où les gens d'une même paroisse déposent leurs économies grandes et petites, même les *sous*, pour les prêter avec des conditions de remboursement facile à ceux d'entre eux qui en ont bsoin.

Pourquoi l'appelez-vous "Caisse"?

Pour montrer que c'est la mise en commun des épargnes ainsi recueillies.

Pourquoi "Caisse Populaire"?

Parce que tous les honnêtes gens, pauvres ou riches, y sont admis, et que tous administrent *leurs sous* mis en commun.

Pourquoi "d'Epargne et de Crédit"?

Parce qu'elle sert non seulement à recevoir les épargnes, petites et autres, mais aussi à prêter ces mêmes épargnes à ses sociétaires.

Pourquoi l'appelez-vous "Coopérative"?

Parce que pour la fonder, pour la maintenir, il faut le concours, la coopération de plusieurs citoyens, et qu'elle ne fait d'affaires qu'avec ses sociétaires.

Quel est le but de la Caisse Populaire?

1o. Enseigner l'épargne et la rendre extrêmement facile à tout le monde. 2o. Combattre l'usure. 3o. Prêter aux sociétaires dans le besoin. 4o. Supprimer le crédit chez le marchand. 5o. Favoriser l'agriculture en aidant le cultivateur à améliorer sa culture, son bétail, etc., pour aider aussi les courageux colons.

Quel est son champ d'action?

La paroisse seule. Il serait imprudent et très dangereux d'en sortir.

Pourquoi cela?

Parce que les gens se connaissent mieux, connaissent mieux aussi la moralité, l'honnêteté, la solvabilité, les besoins réels de chaque sociétaire.

Pourquoi une Caisse Populaire dans chaque paroisse?

Pour compléter nos oeuvres paroissiales. Pour vivre, une paroisse a besoin: 1o. d'une église; 2o. de bonnes écoles; 3o. d'un conseil municipal; 4o. d'argent. Nous avons église, les écoles et le conseil, il nous manque l'organisation de l'argent, c'est-à-dire l'organisme économique destiné à créer et à faire valoir le capital paroissial. C'est ce que vient faire la Caisse Populaire.

La Caisse ressemble-t-elle à un conseil municipal?

Eh oui! Elle est le prolongement de la paroisse et en complète les organes. Elle y groupe les *sous* et les piastres pour en faire bénéficier tout le monde.

Nous avons donc besoin d'une Caisse?

Certainement. Le pauvre comme le riche doit avoir une institution, un réservoir où il puisse mettre ses *épargnes*, où il puisse emprunter sans se faire dévorer par les usuriers.

Section II.

Différence entre la Caisse et nos institutions actuelles

N'avons-nous pas de grandes institutions financières?

Sans doute, mais comme elles sont organisées pour un but tout différent de celui des Caisses, il est inutile de s'en occuper ici.

En quoi le but diffère-t-il?

Parce que les Caisses sont organisées par le peuple et pour le peuple. Tout le monde, hommes, femmes, enfants même peuvent en faire partie. Leur but est de venir en aide à ceux qui se trouvent dans le besoin ou qui veulent rendre leur travail plus productif.

De quelle manière viennent-elles en aide?

Par des prêts faciles à rembourser et à un intérêt raisonnable. Les conditions de remboursements sont toujours des plus avantageuses.

A qui vont les intérêts payés?

A tous les sociétaires de la Caisse, à ceux qui ont emprunté comme aux autres, puisque pour emprunter, il faut être membre.

Et ailleurs?

Ailleurs, mais c'est le contraire. Quand voyez-vous un prêteur appeler ceux qui lui ont payé des intérêts pour leur distribuer à la fin de l'année, même une petite partie de ces profits? Jamais, n'est-ce pas?

Quelle est donc au fond la nature d'une Caisse populaire?

Au fond et pour tout dire en quelques mots, une caisse populaire c'est le prolongement de la famille paroissiale. Elle est formée par tous les honnêtes gens d'une paroisse qui mettent leurs économies en commun et se les prêtent les uns aux autres, suivant les besoins et avec les garanties ordinaires fondées surtout sur la sobriété, l'honnêteté et la vaillance au travail. C'est donc avant tout une oeuvre sociale. Dans une entreprise ordinaire le "petit" court risque d'être écrasé par le "gros". La caisse, elle rend justice égale à tous ces sociétaires. Tous y trouvent de grands avantages. Elle ne veut nuire qu'à une catégorie: "aux exploiteurs".

Et qu'est-ce qu'une oeuvre sociale?

Mgr Gibier en donne la définition suivante: "une oeuvre sociale se caractérise par le nom même que nous lui donnons. Elle agit moins sur les individus que sur les organismes sociaux. Elle est ainsi appelée parce qu'elle vise l'homme comme un être essentiellement social, qu'elle le secourt en améliorant les divers milieux où il est appelé à vivre et à se développer: milieu familial, milieu de cité, milieu de profession.

On se fait de l'être humain une double conception: une conception individualiste et une conception solidariste. Voici un homme qui est pauvre qui vit dans un état voisin de la misère, qui a besoin d'être assisté; si je m'inspire de la notion individualiste, je me contente de lui donner du pain, des vêtements, un toit.

Mais si je pars de la notion solidariste, je m'ingénie à améliorer son milieu familial et professionnel, je tâche de lui rendre son travail moins intermittent et plus rémunéré, je crée pour lui des institutions de prévoyance, je l'aide à sortir de la pauvreté et à s'élever à une situation meilleure en agissant sur le mécanisme social dont il fait partie.

Dans le premier cas, j'ai accompli une oeuvre de charité, dans le second je me suis appliqué à une oeuvre sociale.

La Caisse Populaire répond-elle à cette définition?

Absolument. Elle crée pour l'individu, pour le peuple une institution de prévoyance. Elle reçoit ses épargnes, lui aide à sortir de la pauvreté en lui prêtant les sommes dont il a besoin. Elle retient l'argent dans la paroisse. Elle y fixe les bons ouvriers. Elle encourage l'épargne. Elle facilite le travail. Elle ouvre la voie à toute initiative. Elle est l'asile de la confiance réciproque. Elle est le trait d'union entre le riche et le pauvre. Elle est la vraie charité chrétienne. Elle aide sans humilier. Elle fait de modestes ouvriers des villes et des cultivateurs des administrateurs habiles. Elle apprend à compter. Elle est l'école de l'ordre, de l'économie et du sacrifice. Elle est toujours ouverte pour le travailleur et l'honnête homme. Elle ne se ferme que devant l'incorrigible ivrogne et le paresseux. Elle enrichit sans injustice et sans remords.

(Abbé Peters
—Prêtres de France.)

La Caisse est donc une "oeuvre sociale?"

Certainement que oui. C'est une oeuvre sociale chrétienne, catholique et éminemment philanthropique. Léon XIII l'a dit: "la Caisse est une oeuvre moralisatrice, capable de protéger, de sauvegarder le peuple."

Quelle différence faites-vous entre une oeuvre et une affaire ou entreprise?

Oh! une grande! Dans une oeuvre tous ceux qui y participent cherchent le bien commun. C'est pour s'entr'aider que l'on s'associe et non pour nuire à qui que ce soit. Dans une affaire c'est un gain que l'on ambitionne pardessus tout, même si son voisin doit en être ruiné.

Dans nos paroisses, les oeuvres ne manquent pas. Jusqu'ici on ne s'était pas encore imaginé que l'on pouvait les étendre aux besoins économiques. Ce sont les peuples les plus avancés de l'Europe qui nous en ont donné le magnifique exemple. En 10 ans l'Europe à elle seule a créé 10 mille de ces Caisses. Nous aurions mille fois tort de ne pas faire comme ces pays. Au reste les autorités les plus augustes nous y invitent avec instances, entre autre Léon XIII et Pie X.

L' Caisse est donc une très bonne chose pour les cultivateurs et les ouvriers, pour le peuple enfin?

Absolument bonne. Elle l'accoutume à économiser même ses *sous*; elle le protège contre les usuriers et les prêteurs voraces, elle l'aide par ses conseils et le met en garde contre les machinations malhonnêtes servies par des nuées d'agents qui parcourent nos campagnes pour y faire des victimes. Ces beaux parleurs promettent des profits fantastiques, capables d'enrichir les cultivateurs et les ouvriers en un tour de main, comme si le travail et l'épargne seuls n'étaient pas l'unique moyen d'acquérir l'aisance.

Et tout en étant une très bonne chose pour les ouvriers et les cultivateurs, pour le peuple qui peine dur, la Caisse ne fait pas de mal à personne?

C'est absolument vrai. La Caisse ne prend la place de personne, puisqu'elle remplit un vide dans notre organisation économique. Elle accomplit une fonction négligée jusqu'à présent. Elle organise des forces livrées à l'isolement, donc nulles par manque de cohésion. Elle ne nuit par conséquent à personne. A coup sûr elle fera disparaître l'usurier, le prêteur rapace. Si vous avez quelque compassion pour lui, tant pis. Pour moi, je n'en ai aucune.

Les Caisses sont-elles des succursales?

Pas du tout. Elles sont absolument indépendantes les unes des autres. Elles ont leur vie propre, elles sont distinctes entre elles comme les paroisses.

Que conclure de ce chapitre?

Que la "Caisse Populaire" est une oeuvre nécesaire: 1o. pour compléter notre organisation paroissiale déjà si belle; 2o. Pour nous arracher des griffes des usuriers; 3o. Pour nous aider à conserver note argent sur place et l'y faire fructifier au grand avantage de la première de nos industries, l'agriculture; 4o. Pour venir en aide par le prêt à tous les honnêtes gens qui se trouvent dans le besoin ou qui ont de l'initiative, et faire de nous un peuple indépendant, prospère et heureux; 5o. Pour aider la colonisation en faisant aux colons honnêtes et vaillants les avances nécessaires. La Caisse doit aussi recueillir l'argent que l'on amasse pour faire un paiement sur sa terre ou pour autre fin.

La spéculation, les monopoles et la concurrence "*sans limites* sont les plaies de l'époque actuelle. Il importe au plus haut point de les combattre.

(Catéchisme des Caisses Populaires, par J. P. Lefranc. Chapitre I.)

QUEL SERA L'AVENIR DE L'ALLEMAGNE?

Le frère de l'ex-empereur Guillaume dit que la monarchie sera rétablie.

Londres, 13. — Un des rédacteurs du "Hamburg Nachrichten", qui écrivit récemment dans ce journal une série d'articles sur le sort futur de l'Allemagne, a écrit au Prince Henri de Prusse afin de connaître son opinion sur ce sujet.

Le prince Henri a répondu, selon le Nichitten, que l'Allemagne, si elle veut atteindre la prospérité, devra revenir à la monarchie et baser sa vie économique sur celle d'avant-guerre.

L'empire, ajoute-t-il, devrait être placé encore sous la vieille dynastie et sous le contrôle de la Prusse, et, le conseil des ouvriers et des soldats devrait être promptement aboli.

Le prince Henri demande aussi la restauration des forces militaires et terrestres selon l'ancienne manière et la représentation des juifs dans le commerce, l'industrie, la politique.

Les événements survenus depuis novembre dernier ont démontré, dit le Prince, que l'Allemagne, si elle veut redevenir forte et puissante, doit retourner à la monarchie.

"Alors, conclut-il," la vieille chanson, "Deutschland uber alles", deviendra vraie."

BIERE ET WHISKY EN PILULES

Tel sera le nouveau truc pour combattre la prohibtion. — Découvertes scientifiques.

Londres, 12. — Des tablettes et des pilules de whiskey ou de bière concentrés pourraient détruire les rêves des prohibitionnistes, si les recherches de certains chimistes anglais se réalisent.

Durant la guerre, beaucoup de progrès a été fait pour condenser la nourriture en petites pilules et on croit que les breuvages alcooliques pourraient aussi être condensés de cette manière.

Si cela se réalisait, un homme pourait porter son "alambic" dans sa poche de gilet; cet "alambic" prendra alors la forme de pilules valant une bouteille de bière ou de whiskey.

Une de ces pilules, jetée dans un verre de "petite bière" ou autre breuvage de tempérance, se transformerait en boisson "réjouissante".

Comme on n'avait pas besoin naguère de ces pilules, les recherches scientifiques n'ont pas été dirigées vers ce but, mais on prétend que la prohibition va maintenant pousser les savants à rendre pratique ce nouveau truc.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole
SAMEDI 15 FEVRIER

BLE	
No 1 Nord déchargé	$2.24½
No 2 Nord déchargé	2.21½
No 3 Nord déchargé	2.17½
No 4 Nord déchargé	2.11½
No 5 Nord déchargé	1.99½
No 6 Nord déchargé	1.90½
Fourrage, déchargé	1.89
Rejeté No 1	2.14½
Rejeté No 2	2.11½
Rejeté No 3	2.06½
"Smutty" No 1	2.15½
"Smutty" No 2	2.12½
"Smutty" No 3	2.08½
AVOINE	
2 C. W., déchargé	$ .69⅞
No 3 C. W.	.62⅞
Fourrage, Extra No 1	.64⅞
Fourrage 1	.61⅜
Fourrage 2	.57⅜
ORGE	
No 3 C. W.	$ .83½
No 4 C. W.	.78½
Fourrage	.71
Rejeté	.71
LIN	
No 1 C. W., déchargé	$3.14½
No 2 C. W.	3.11
No 3 C. W.	2.91½
Rejeté	2.91½
SEIGLE	
C. W.	$1.20

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

"Steers."—	
Excellent	$12.00 à $14.50
Bons	$9.75 à $12.05
"Feeders".—	
De choix	$9.75 à $12.50
Bons	$6.75 à $7.50
"Bulls".—	
Excellents	$7.50 à $8.50
Bons	$5.75 à $6.25
Ordinaires	$5.00 à $5.50
"Oxen".—	
Excellents	$8.00 à $9.75
Bons	$6.50 à $7.75
Ordinaires	$4.00 à $5.00
Vaches.—	
Excellentes	$9.00 à $10.00
Bonnes	$6.00 à $7.00
"Canners"	$4.50 à $5.25
Laitières et "Springers". Prix	$65.00 à $110.00
Taures.—	
Excellentes	$9.00 à $10.50
De choix, 'Stockers'	$7.25 à $8.00
Bonnes	$5.75 à $6.75
Veaux.—	
Léger, De choix	$8.00 à $9.50
Lourd, De choix	$7.50 à $8.50
Cochons.—	
Choix	$17.00
Légers	$13.00 à $14.50
Lourds	$13.00 à $14.00
Truies	$12.00 à $13.50
"Stags"	$10.00 à $11.00
Moutons.—	
Agneaux	$14.50 à $15.25
Moutons	$10.00 à $11.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais, Aux expéditeurs	$ .48
Beurre.—	
Crêmerie, Au détailleur	$ .50
De ferme, Aux expéditeurs	.30
Viandes.—	
Patates—	
Le boisseau, Lot de 10-20	$ .90

Gruau—		
Sac de 80 livres		$4.40
Farine— Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant. Au char.		
Five Roses, Sac de 98 livres		$5.45
Fives Roses, 2 sacs de 49 livres		5.55
Five Roses, 4 sacs de 2b liv.		5.65
Purity, Sac de 98 livres		5.45
Purity, 2 sacs de 49 livres		5.55
Purity, 4 sacs de 24 livres		5.65
Royal Household, Sac de 98 liv.		5.45
Royal Household, 2 sacs de 49		5.55
Royal Household, 4 sacs de 24		5.65
Winnipeg	$31.00	$36.00
Alimentation—		
	Son	Gru
Winnipeg	$30.80	$35.80
Sucre—		
Granulé, Extra		$9.50 à $10.15

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Foin—

(Prix du gros aux producteurs, Timothy d'Ontario, f.o.b. Winnipeg.)

"Timothy" No 1	$32.00
"Timothy" No 2	$30.00
"Timothy" No 3	$28.00

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

"Red Top" No 1	$21.00
"Red Top" No 2	$19.00
"Red Top" No 3	$17.00
Upland No 1	$18.00
Upland No 2	$16.00

Autour de la Colonisation

Lac du Bonnet

Pourquoi faire venir du monde au Lac du Bonnet? Tout est pris depuis longtemps. Il n'y a plus de place pour personne. Voilà la chanson que nous chante une de nos familles compatriotes, depuis qu'il est question de colonisation au Lac du Bonnet.

Est-ce bien vrai que tout est pris, et qu'il n'y a plus de place pour personne? Réponse:

1o—Il y a encore une cinquantaine de *homesteads* à une distance de quelques milles du village, à prendre. En vous éloignant au nord, au nord-ouest et à l'ouest, il y en a des centaines d'autres à prendre. Il y a déjà un chemin de fer d'arpenté au travers de ces *homesteads* au loin. Pour le moment, nos *homesteads* sont tous réservés pour les soldats. Mais des soldats colons, c'est du monde... Nous serons très heureux d'en voir venir vers nous, en foule. Soldats compatriotes de la province de Québec, des Etats-Unis ou d'ailleurs, venez vers nous, vous serez les bienvenus.

2o—Il y a, ici, environ 150 familles composées de Suédois, Letts, Ruthènes, et d'une poignée d'Anglais souffrant de la jaunisse de Guillaume Orange. Vu que notre population canadienne-française est déjà plus que doublée depuis un peu plus d'un an, ces races étrangères sont maintenant déçues dans leurs rêves qu'elles ont eus de se former chacune un nouveau royaume au Lac du Bonnet. Ce monde est presque tout à vendre, car ils veulent tous retourner dans leur pays, ou bien, dans d'autres centres peuplés de leur race. C'est là meilleure place pour cette gente-là.

Alors, pourquoi cette famille compatriote veut-elle retenir ces gens ici, malgré eux, et pourquoi s'entêter à nous dire qu'il n'y a plus de place pour personne, c'est-à-dire pour leurs compatriotes, au Lac du Bonnet?

Evidemment, ces personnes ont un bon grand plat d'eau de vaisselle dans les veines, elles aussi. J'en ai connu plusieurs familles malades de cette maladie, dans certaines paroisses de la vallée de la rivière Rouge. Elles avaient la conscience si délicate, lorsqu'il s'agissait de déranger quelques-uns des pires ennemis de notre langue et de notre religion; mais lorsqu'il était question de placer quelques familles canadiennes-françaises dans leur voisinage, c'était de crier au scandale, ou bien de travailler sournoisement contre ces familles et de les harceler continuellement, quelquefois de concert avec leurs frères séparés en religion qui n'avaient qu'à leur souffler un mot à l'oreille, et ça y était, jusqu'à ce que ces nouvelles familles fussent parties. Et à nos chers Orangistes de rire de leurs voisins catholiques français, si prompts à se faire leur dupe.

Pourquoi faire venir du monde au Lac du Bonnet? Mais, est-ce que la terre n'est pas bonne, ici. Ou bien, si elle est bonne, ou même très bonne, est-ce que les personnes qui nous chantent cette chanson-là la trouvent trop bonne pour leurs compatriotes? Est-ce qu'elles désirent plutôt faire venir des *Sons of England* de la Saskatchewan, avec leurs confrères les Orangistes?

Tôt ou tard, les terres vacantes du Lac du Bonnet se prendront; c'est si près de Winnipeg. Nos Européens vendront à nos pires ennemis, et ça y sera ici, comme ailleurs.

C'est maintenant le temps de coloniser le Lac du Bonnet. Nous avons une terre de première classe, et après avoir habité la vallée de la Rivière Rouge pendant quinze ans, je vous dirai qu'elle est supérieure à la Rivière Rouge sous plusieurs rapports. Le blé, l'avoine et l'orge viennent aussi bien ici qu'à la Rivière Rouge, et ce en quoi la terre est supérieure à la terre de la Rivière Rouge, c'est dans la culture du mil, du trèfle et de la luzerne; et aussi pour l'élevage. Il y a un bel abri pour les animaux, et le bois étant si commun, ça coûte pas cher pour se bâtir de grands bâtiments; tout est à la main. De l'eau, nous en avons en abondance partout, et de première classe. Il y a du pacage partout.

Puisque la colonisation est à l'ordre du jour, — il y a 25 ans qu'elle aurait dû l'être — je crois que la meilleure chose à faire, ce serait de coloniser de manière à ce que nous venions à contrôler la majorité dans la majorité des divisions électorales rurales de la province. Loin de nous les grandes villes où les nôtres sont noyés à tout coup. Il y a plusieurs divisions électorales dans le Manitoba, dans lesquelles nous avons une forte majorité pour longtemps. Pourquoi travailler à envoyer des colons dans ces centres-là? Pourquoi ne pas diriger l'émigration vers les comtés où nous pouvons gagner le contrôle avant bien longtemps.....

Le Lac du Bonnet se trouve dans le comté de Springfield. Nous avons pour député un des anciens Grands Maîtres de la Loge Orangiste. Il nous faudrait quelques centaines de familles catholiques françaises de plus, et nous pourrions envoyer ce bonhomme se promener. C'est pourquoi, je prie et je supplie nos chers compatriotes qui ne savent où aller, de venir vers nous.

Cette place est si bien élaborée, maintenant, que nous voulons voir venir les colons vers nous en foule. Ils ne le regretteront pas plus tard. Cette région sera une des plus prospères de l'Amérique du Nord, dans dix ou quinze ans. A nous de la faire française et catholique.

On nous vante la vallée de la Rivière Rouge, mais cette vallée n'osera pas prétendre rivaliser avec la vallée de la Rivière Winnipeg, dans une quinzaine d'années d'ici. Il y a déjà une quarantaine d'années que la terre de la Rivière Rouge est exploitée et minée. Ici, la terre est encore à sa fertilité primitive, et elle possède des qualités que la terre de la vallée de la Rivière Rouge n'a jamais possédées et ne possèdera jamais.

Il y a, en plus, du travail pour les gens de tous les métiers. Maintenant que la guerre est terminée, à notre avantage, il y a plusieurs grands travaux déjà commencés qui reprendront avant longtemps, car on nous a promis, lorsque la guerre européenne a éclaté, que ces travaux seraient continués aussitôt que la guerre serait finie. Il y en a beaucoup d'autres qui commenceront avant longtemps aussi. Aux nôtres d'être sur le champ, lorsqu'ils commenceront...

Je ne suis pas agent de colonisation. Les colons qui désirent avoir des renseignements plus précis sur le Lac du Bonnet n'auront qu'à s'adresser à notre dévoué curé, M. l'abbé J.-E. Tétreault, qui s'intéresse à la colonisation d'une manière toute particulière.

Oeil de Lynx.

AUTOUR DE LA COLONISATION

La Vallée de Chilliwack, aussi nommée le "jardin de la Colombie-Britannique", est située dans la partie haute de la vallée du Fraser. Le sol, composé d'humus et de matières organiques, est très riche en phosphate; aussi est-il excessivement fertile et productif.

Les principales industries sont la culture mixte et l'industrie laitière. Toutes les cultures en fonction de ces deux industries réussissent merveilleusement, et cela sans aucune irrigation.

L'importance de l'industrie laitière est énorme, la Vallée étant naturellement une location idéale, avec ses pâturages accessibles presque toute l'année. Tous les produits de l'industrie laitière sont vendus par l'intermédiaire des deux plus grandes crêmeries de la Colombie-Britannique, qui sont situées dans la Vallée même. Le British Columbia Condensory, à South Sumas (5 milles de Chilliwack) utilise tout le surplus du lait produit dans la contrée.

Les fermiers de la Vallée et des environs ont une association qui se charge de vendre tout leur lait et leur crème. L'association est propriétaire d'une laiterie distributrice à Vancouver et d'une fabrique de fromage à Sardis (2½ milles de Chilliwak).

La culture des petits fruits (framboises, fraises, groseilles, etc.) se fait sur une très grande échelle, et la récolte est presque toujours vendue à l'avance à des prix très rémunérateurs. C'est en raison des succès obtenus avec les petits fruits que l'importance de cette culture augmente d'année en année.

La proximité des marchés de New Westminster et de Vancouver assure un débouché certain aux produits de la ferme, quoiqu'une grande partie de ceux-ci (carottes, oignons, pomme terre, etc.) sont absorbés localement par les évaporateurs de Chilliwack et de Sardis.

Grâce au Canadien-Nord et à la B. C. Electric Company, les facilités de transport sont nombreuses et rapides. La distance de Chilliwack à Vancouver, environ 75 milles, est couverte en 4 heures.

Le climat est très doux; les très grands froids ainsi que les très grandes chaleurs sont inconnus. En hiver, le thermomètre descend rarement au-dessous de 10o au-dessus de zéro. En été les jours sont chauds sans rien d'excessifs, le thermomètre se maintenant entre 70o et 80. Les nuits sont fraîches mais pas froides.

La Vallée de Chilliwack possède tous les avantages de la ville: livraison postale pour les lettres, téléphone local et de longue distance, électricité pour la lumière et la force motrice, et service d'eau.

Les écoles, très nombreuses dans la Vallée, comprennent aussi un "high school" dans la ville.

Parmi les églises, il y a l'église catholique avec un prêtre résident, le R. P. Kientz, très dévoué à ses paroissiens. La congrégation, quoique pas très nombreuse, augmente continuellement, et les catholiques de la Vallée ne demandent qu'à voir leur nombre augmenter davantage.

L'auteur de cet article se fera un plaisir de répondre à toutes les demandes de renseignements complémentaires qui pourraient lui parvenir, ceci dans le seul but de faire profiter les personnes désireuses de venir se fixer dans la Vallée de son expérience de la contrée, et de voir s'accroître le nombre des catholiques de préférence aux autres religions.

Une recommandation importante avant de terminer: se méfier des compagnies d'immeubles qui envoient des prospectus. Quelques-unes sont honnêtes, mais la plupart ne cherchent qu'à vendre des terrains et trouvent que tous les moyens sont bons pour arriver à ce résultat.

F.-H. Michaud,
Chilliwack, B. C.

Tribune Libre
LA PROHIBITION

Dans un article du 14 janvier, la *Liberté* attirait l'attention du public sur les médecins sans scrupules qui se faisaient les pourvoyeurs des vieilles cruches assoiffées.

Il y a là certainement un abus grave, mais, hélas! ce n'est pas là le plus grave abus. Dans certaines de nos paroisses, une certaine classe de monde, — s'il est permis d'appeler monde cette dégradante classe d'individus, — se permet de fabriquer cette répugnante boisson.

Nous connaissons, dans une de nos petites localités, un quincaillier qui ne se fait pas honte de se vanter d'avoir tenu un homme employé depuis deux mois à faire des appareils servant d'alambics. Il pousse même son courage jusqu'à oser déclarer avoir fabriqué 70 à 80 de ces appareils dans cet espace de temps.

Ces personnes savent-elles ce qu'elles font? Savent-elles à quels châtiments elles s'exposent? C'est la plupart du temps des gens dénués de scrupules.

Les esprits éclairés, honnêtes et justes ne manquent heureusement pas dans nos paroisses canadiennes. A eux de se lever et de mettre un frein à ces abus. Ils peuvent facilement, par quelques mots, faire comprendre à ces cerveaux étroits à quoi les exposent une semblable conduite. S'ils s'entêtent, nous serons plus têtus qu'eux. Il nous restera le devoir de les dénoncer au département des licenses. Le devoir est amer, parfois, mais nous n'hésiterons pas. Aux grands maux les grands remèdes.

Nous n'avons certainement pas travaillé énergiquement contre l'ancien régime; nous n'avons certainement pas fait souffrir des pertes considérables aux propriétaires de ces buvettes pour en venir à un fléau plus grand que l'ancien. Non, notre conscience s'y oppose!

N'attendons pas que le mal prenne racine parmi nous, car vieux il sera, plus difficile à arracher il sera. Aussitôt qu'une grosse tête, — grosse, mais sans doute plus creuse que les autres, — imitera en petit nos anciennes distilleries pourvoyeuses du désordre, du malheur et de la ruine, aussitôt qu'il rôdera à demi ivre parmi nous avec son tord boyau, — dénommé pompeusement whisky blanc — prenons des moyens énergiques pour enrayer le mal; n'attendons pas qu'il entraîne à sa suite un groupe de jeunes gens dans son tourbillon néfaste de l'ivresse, du jeu et du déshonneur.

Nous reviendrons du reste sur ce sujet, si le besoin s'en fait sentir. Que ceux à qui cet article s'adresse particulièrement se le tienne pour dit.

Prohibitionniste convaincu.

POTINS POLITIQUES

L'Union subsisterait quelque temps. — Nos députés augmenteront leur indemnité.

— Le cabinet fait un peu le mort, cette semaine, et l'on dit qu'il a consacré une ou deux longues séances à la préparation du programme de la session. On sait que ce programme est assez chargé et que les travaux du Parlement pourraient bien se prolonger jusqu'à l'automne, si les députés consentaient à s'y prêter. Mais il est plus que probable que le gouvernement compte sur l'impatience qui s'empare de ces derniers lorsque arrive la saison d'été proprement dit pour faire voter alors les mesures les plus contentieuses et sur lesquelles on désire éviter la discussion à fond. On a retardé jusqu'à l'extrême limite l'ouverture de la saison et l'on verra à éloigner de semaine en semaine certaines questions dont la Chambre ne sera saisie qu'en mai ou juin, et alors le tour sera joué, le morceau avalé sans mastication, après quoi le pays-estomac s'arrangera comme il pourra.

Une augmentation de $500

Il continue d'être question dans les cercles rapprochés du cabinet d'une augmentation d'indemnité sessionnelle qui est de $2,500 actuellement et que l'on voudrait faire porter à $3,000, probablement sous le prétexte, surtout de la part des députés de langue anglaise, que le bacon n'a pas baissé depuis l'armistice, en d'autres termes, on invoquerait une fois de plus le coût de la vie pour augmenter les revenus de chacun des membres de la députation et cette mesure aurait de bonnes chances d'être votée.

Pas de danger immédiat

Il semble de plus en plus certain que la session ne verra pas la dislocation de l'élément unioniste ni par conséquent la chute du gouvernement. On éprouve une certitude presque absolue que le cabinet d'union va passer cette période sans courir de danger sérieux. Les récifs qu'on voyait apparaître il y a quelques semaines, achèvent de disparaître sous l'eau et n'offriront probablement plus aucun danger quand viendra la session. Et cette sécurité ne tiendra pas tant à la force du cabinet elle-même, fort discutable d'ailleurs, qu'à certaines circonstances qui le protègent comme une chaîne de montagnes protègent une vallée, des grands vents de la mer. D'abord, les libre-échangistes de l'Ouest ne sont pas prêts à courir le risque d'une élection au moment où les soldats ne sont pas encore de retour, et surtout ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales. Il y a là une formalité assez compliquée dont la session déterminera probablement le mode, mais qui n'est pas accomplie ni en voie de l'être, et qui rend impotente la machine électorale tant qu'elle n'aura pas reçu cet huilage nécessaire. Donc les députés de l'Ouest gagneront, s'agiteront, provoqueront de petits débats inoffensifs, feront quelques déclarations de principes sur un ton menaçant, et n'iront pas plus loin; la sonnerie de votes les trouvera toujours derrière les ministres et prêts à les appuyer. La situation est sensiblement la même du côté de l'opposition. Les libéraux seraient fort ennuyés d'aller aux élections avant d'avoir pu tenir la grande convention nationale qu'ils projettent pour la fin du printemps prochain. Ils y décideront des choses fort importantes à leur point de vue: une politique fiscale définie, des déclarations de principes populaires, une *plate-forme* en un mot un programme d'action dont dépendra en bonne partie le succès ou l'insuccès de leurs efforts, pendant les prochaines batailles électorales, mais sans lequel ils courraient à un nouveau désastre. Aussi seraient-ils les derniers à provoquer, pendant la session, la chute du gouvernement. On voit que cela ira, le gouvernement étant entre ces deux courants adverses qui ont intérêt à le soutenir jusqu'à une nouvelle session qui aurait peut-être lieu à l'automne et serait suivie de l'appel au peuple. On dit qu'il existe à ce sujet une entente au moins tacite entre le cabinet et les divers groupes de la députation; la session ne touchera qu'aux questions d'urgence; on en tiendra une autre le plus tôt possible, à l'automne ou au commencement de 1920, et après cela, le peuple décidera.

Il y a raison de croire que l'une des décisions principales que prendra la convention libérale du printemps prochain sera de choisir un remplaçant à sir Wilfrid Laurier qui prendra définitivement sa retraite. Le nouveau chef serait peut-être M. Geo. Graham, peut-être M. Mackenzie-King, mais plutôt et très probablement M. William Martin, le jeune premier ministre de la Saskatchewan, qui offre le grand avantage de n'avoir pas d'ennemis ni de passé politique encombrant ou compromettant.

On voit que les prochains mois promettent de ne pas manquer d'intérêt sur la scène de la politique fédérale.

"L'ACTION FRANCAISE"

Un article de M. Montpetit sur Errol Bouchette. — La série des "précurseurs".

L'*Action française*, qui terminait en décembre, par un grand article de Mgr Béliveau sur la Langue française, son enquête sur *Nos forces nationales*, inaugure par une étude de M. Edouard Montpetit sur *Errol Bouchette l'Indépendance économique du Canada-français*, sa nouvelle série des *Précurseurs*. Cette série évoquera quelques-unes des figures les plus attachantes de notre histoire, et réunira certaines des signatures les mieux connues de notre monde littéraire. Dès février, une étude sur Napoléon Bourassa, due à M. l'abbé Olivier Maurault, prolongera la série.

La livraison de janvier de l'*Action française* contient, avec un grand article de M. Edouard Montpetit, des vers d'un jeune poète, M. Jean Nolin, un article de M. l'abbé Groulx, une chronique de Pierre Homier, une étude d'Henri d'Arles sur la *Confédération canadienne*, de M. l'abbé Groulx, une longue chronique de la *Vie de l'Action française* et une intéressante partie documentaire: le texte des notes de M. le juge Tellier dans un procès où fut invoquée la loi Lavergne, et des textes relatifs à la situation scolaire en Saskatchewan.

L'*Action française* publiera, tout prochainement, un volume sur Paul-Emile Lamarche, qui se vendra $1.00 franco.

L'abonnement à la revue est de $1. Tous les abonnements partent de janvier. Abonnements et commandes doivent être adressées à la *Ligue des Droits du français*, bureau 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

VA TE COUCHER

Un riche banquier, très chatouilleux sur le chapitre de la politesse, posait souvent comme libre penseur. Un jour qu'il discutait avec un célèbre écrivain sur des sujets religieux, il fut mis au pied du mur. Ne pouvant plus rien répondre à son interlocuteur, il finit par lui dire:

— Eh bien! soit! j'en conviens, Monsieur, qu'il y a du bon dans le dogme catholique; mais le culte, mais ces cérémonies, toutes ces pratiques extérieures, comme c'est mesquin!

L'écrivain qui jusque-là avait été très courtois envers son interlocuteur, se lève, lui frappe sur le ventre qui était d'une belle dimension, en lui disant:

— Mon bonhomme, tu as trop d'esprit, va te coucher.

— Monsieur, répliqua le banquier en colère, pour qui me prenez-vous? Vous n'avez pas les premières notions de la politesse.

— Monsieur, dit à son tour l'écrivain, vous exigez que je sois poli à votre égard, vous avez raison. Apprenez toutefois que, en religion, le culte extérieur n'est rien autre chose que l'ensemble des politesses exigées de l'homme par Dieu."

—(*Catéchisme catholique*, par M. l'abbé Poey.)



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, mardi, le 4 mars 1919, des soumissions séparées pour la construction d'une résidence pour les médecins, de quartiers pour les gardes-malades, de casernes pour les infirmiers, d'un édifice de récréation et d'un édifice d'emmagasinement à Winnipeg (Tuxedo) Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour Résidence des Médecins, Quartiers des Gardes-malades, etc., (selon le cas), Hôpital Militaire, Winnipeg, (Tuxedo), Man."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, du surintendant des hôpitaux militaires, édifice Notre-Dame Investment, Winnipeg; de l'architecte résident, Winnipeg, Man.; du commis des travaux, Regina, Sask., et du surintendant des hôpitaux militaires, édifice Beveridge, Calgary, Alta.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie, des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons des emprunts de guerre et des chèques pour compléter le montant.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 11 février 1919.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis, en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à *M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface*, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

A vendre. — Maison moderne avec lot d'une bonne dimension. Un bon marché. S'adresser à *Camille Bruyère, 51 rue Ritchot, Saint-Boniface, Man.*

Un veuf demande un couple marié pour travailler sur une ferme et avoir soin d'un enfant de quatre ans. S'adresser à *M. Albert Jeanroy, Springside, Sask.*

On demande une bonne servante, sachant faire toute la besogne d'une maison; ou bien un homme et une femme sans enfant: l'homme pour travailler sur la ferme, et la femme pour aider à la maison. S'adresser à *Mme Camille Barnabé, Letellier, Man.*

On demande, — Dame ou demoiselle *sérieuse*, sachant très bien l'anglais et le français, pour travail général de bureau, surtout traduction. Dactylographie pas strictement nécessaire. S'adresser par lettre en mentionnant l'âge, salaire désiré, etc., à la *Liberté, Winnipeg, Man.*

A louer. — Une maison bien confortable, 7 chambres, système de chauffage à l'air chaud. S'adresser à *M. C.-A. Gareau, 457 rue Desmeurons, Saint-Boniface.*

Propriété à vendre. — Occasion. Ferme complète de 240 acres, dans paroisse canadienne-française, 2½ milles du village, gare, église, école. 160 acres en culture, 80 en pâturage, 60 semés en seigle. Bons bâtiments, eau excellente, instruments de culture, chevaux, vaches, brebis, grain, foin, mobilier, etc. S'adresser au propriétaire, *François Dubreuil, Haywood, Man.*

A vendre. — 609 acres de bonne terre en culture, bonne bâtisse, bonne eau; renclos. 1 mille de l'école, 3 milles de l'église et de l'école dans la Saskatchewan, 300 milles de Winnipeg. S'adresser à 415 *Second St., Fort Frances, Ont.*

A vendre. — 160 acres de bonne terre à vendre. En face de l'école, deux milles de l'église et du village. Prix et conditions. S'adresser à *Ernest Bouchard, Fisher Branch, Man.*

Chevaux de race à vendre. — Vendome, étalon Percheron, gris, pesant 1,700 livres, né le 13 mars 1910. Père, Port de Vendome; mère, Prairie Rose. —Blondin. Etalon canadien enregistré, né le 13 juin 1917. Père, Carnot; mère, Attalente. — Gourmette. Jument canadienne enregistrée. Père, Bijou; mère Attalente. Née le 9 avril 1914. Voltige. Jument canadienne, enregistrée. Née le 3 mai 1914. Père, Bijou; mère, Catherine. Nous vendrons à bonne conditions à des gens solvables. *Hébert et Frères, Saint-Pierre, Man.*

A louer. — Logement moderne de quatre chambres dans un bloc sur la rue Des Meurons, près de l'avenue Cathédrale, ne comptant que cinq suites; très confortable et offrant tous les avantages d'une maison privée. Le logis sera peinturé à neuf au goût du locataire. Loyer comprend lumière et eau. S'adresser à *J. Gauthier, 470½, DesMeurons*; ou *Chambre No 1, 170 DesMeurons, Saint-Boniface, Man.*

On désire acheter une bonne terre à culture. Bâtisses et eau désirées. Facilités de paiement. Ecrire à la *Liberté.*

Ménagère. — Fermier célibataire demande une bonne ménagère, âgée de 30 à 35 ans. Française ou Belge. Ecrire: *J. Chartier, Fife Lake, Sask.*

A vendre ou à louer. — Maison moderne avec lot d'une bonne dimension. Un bon marché. S'adresser à *M. Camille Bruyère, 51 rue Ritchot, Saint-Boniface, Man.*

On demande immédiatement une bonne institutrice parlant le français et l'anglais, pour enseigner à l'école Précourt. S'adresser à *J.-E. Gareau, secrétaire-trésorier, D. S. Précourt No 1634, Cayer, Man.*

On demande une sténographe bilingue. S'adresser à *M. Alfred Lebel, avocat, Chambre 10, Banque d'Hochelaga, Winnipeg, Man.*

AU SACRE-COEUR

Partie de cartes

Mardi dernier, le 11 courant, avait lieu la partie de cartes organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, et nous avons le plaisir de dire qu'elle a eu l'appui le plus enthousiaste.

Le prix d'honneur pour dames, donné par M. J.-W.-L. Forgel, gérant de la Banque d'Hochelaga, fut gagné par Mme Hildorman; celui des messieurs, donné par M. Cazenave, fut gagné par M. Germain. Le prix de consolation pour dames fut disputé par Mlle A. Lepine et Mme Chaput, mais le sort favorisa Mlle Lepine; celui des messieurs fut gagné par M. Maurice Mineau.

Vers le milieu de la partie de cartes, Mme G. Noël, accompagnée au piano par Mme Chaput, nous fit le plaisir d'un morceau de chant choisi, et comme les "encore" retentirent dans la salle, elle chanta de nouveau, accompagnée en plus de violon par M. Chaput.

A la fin il y eut des morceaux de violon et piano par M. et Mme Chaput, ainsi qu'une chanson par M. Georges Noël, accompagné au piano par Mlle Markinski; aussi une chanson par M. Cazenave.

Nous remercions bien sincèrement ceux qui ont bien voulu donner les prix, ainsi que M. W.-M. McKenzie, gérant de la Rock City Tobacco Co., qui a fourni les cigares et rafraichissements, MM. Pélissier, pour bière, et Mme Roy, pour son dévouement à la préparation et distribution du café, etc.

* * *

Lundi, le 24 prochain, il y aura séance musicale donnée par les enfants de l'école. Ce sera à huit heures du soir. Le prix d'admission sera de 25 sous.

* * *

Un pionnier norwégien. M. Ole E. Libelton, de Lake, Sask., nous écrit: "Par suite de mauvaises facilités de transportation, j'ai eu beaucoup de difficultés à obtenir le Novoro du Dr Pierre, mais je suis bien heureux de l'avoir reçu après tout. Ma femme souffrait d'indigestion, faiblesse de nerfs et rhumatismes, et ce remède l'a complètement rétablie." La confiance que ce pionnier porte est bien méritée, car il est un fait que le Novoro du Dr Pierre ne désappointe jamais. Il est, depuis plus d'un siècle, en constant usage, et connu dans toutes les parties du monde civilisé. Ce simple remède herbeux, de vieille réputation, n'est pas vendu par les droguistes, mais il est fourni au public directement par Dr Peter Fahrney & Sons, 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill. Ecrivez pour l'histoire intéressante de sa découverte; elle est envoyée gratuitement.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

SIR R. BORDEN AMBASSADEUR AUX ETATS-UNIS

Londres, 12. — Le "Daily Express" annonce que Sir Robert Borden, premier ministre du Canada, a reçu l'offre de la situation d'ambassadeur anglais aux Etats-Unis.

UNE SEULE CHOSE NECESSAIRE

Philippe II, roi d'Espagne, sur un lit de douleur, fit appeler son fils Philippe III et découvrit devant lui sa poitrine labourée par les cicatrices des blessures qu'il avait reçues sur le champ de bataille et par le fer des médecins. Il lui dit: "Voilà mon fils, ce qui reste des grandeurs du monde."

Tout n'est que vanité, excepté l'affaire du salut.